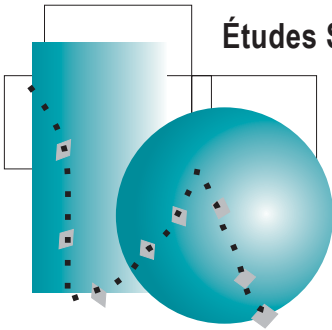


Études Socio-économiques



Revue trimestrielle sur le marché du travail et le revenu

Marché du travail : situation actuelle et perspectives

Par Christian Dea, Bob Dugan, Stan Kustec et Mario Lapointe

L'économie américaine commence à se remettre d'une période de faiblesse

Il y a eu un ralentissement simultané de toutes les grandes économies de la planète en 2001. La récession qui s'était amorcée aux États-Unis en mars 2001 a été exacerbée par les attentats terroristes du 11 septembre, mais elle semble s'être résorbée, grâce à une politique monétaire plus souple, à des réductions d'impôt et à une hausse des dépenses publiques (notamment en matière de sécurité). Les secteurs de l'économie sensibles aux taux d'intérêt ont été les premiers à reprendre leur souffle grâce aux substantielles réductions de taux pratiquées depuis janvier 2001. En fait, après seulement un trimestre de croissance négative, l'économie américaine a repris son élan et, au cours du premier trimestre de 2002, a enregistré des taux d'expansion qui dépassaient sensiblement le potentiel de croissance.

CONTENU

Marché du travail : situation actuelle et perspectives

- L'économie américaine commence à se remettre d'une période de faiblesse
- La forte croissance lors du premier trimestre de 2002 semble indiquer que l'économie canadienne reprend de la vigueur
- Les conditions sur le marché du travail canadien s'améliorent avec une forte création d'emplois entraînant une baisse des taux de chômage
- Quel a été l'impact du ralentissement économique sur les professions dans les industries les plus touchées?

Portraits du marché du travail canadien

- Emploi, chômage, femmes, jeunesse et travailleurs âgés

Lettres sur le marché du travail

- Investir dans la jeunesse pour une main-d'œuvre qualifiée
- Les années 1990 ont été difficiles pour les nouveaux immigrants sur le marché du travail canadien

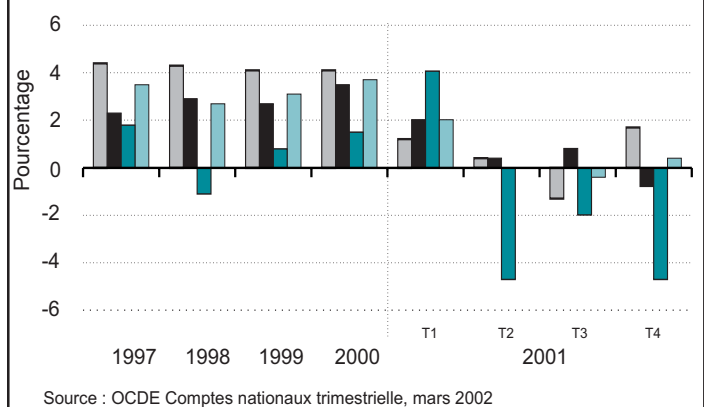
Le ralentissement simultané des grandes économies a freiné la croissance mondiale en 2001

La première moitié de 2001 a été témoin d'un ralentissement marqué de la croissance économique à l'échelle mondiale. Contrairement à ce qui s'était passé lors du ralentissement qui a suivi la crise économique et financière asiatique de 1998, le ralentissement de 2001 s'est manifesté de façon simultanée au sein des grandes entités économiques. Le Japon, dont l'économie a stagné pendant une bonne partie de la dernière décennie, est entré en récession au début de 2001. Les principales économies européennes - Allemagne, France et Royaume-Uni, notamment - ont elles aussi faibli sensiblement. Aux États-Unis, l'économie a commencé à s'essouffler vers la fin de 2000 et a continué de se détériorer en 2001, évolution qui s'est évidemment répercutée sur le Canada.

Croissance du PIB réel dans les principaux pays industrialisés

(Taux annuel, période courante / période précédente)

■ É.-U. ■ Zone Euro ■ Japon ■ Total OCDE



Le ralentissement a été tout particulièrement marqué aux États-Unis, où l'économie a glissé vers la récession en mars 2001

Aux États-Unis, les difficultés se sont d'abord manifestées dans le secteur de la haute technologie, qui, jusqu'en août 2000, avait été un des principaux moteurs de croissance dans le secteur de la fabrication. La hausse des taux d'intérêt, conjuguée à une baisse des attentes quant au rendement du capital investi dans les technologies de communication et d'information, a provoqué l'implosion de ce secteur et déclenché une baisse de la production manufacturière. Ces développements ont eu des répercussions défavorables sur les bénéfices des sociétés, les investissements et la valeur des actions, entraînant un ralentissement des investissements des entreprises. En réponse à l'affaiblissement de la demande intérieure, les entreprises ont commencé à réduire leur production pendant la deuxième moitié de 2000 afin de ramener leurs inventaires à des niveaux plus raisonnables. L'économie américaine a continué de se dégrader au cours des trois premiers trimestres de 2001.

Les attentats terroristes de septembre 2001 ont intensifié les effets du ralentissement et sapé la confiance des consommateurs et des entreprises. Du côté de la consommation, on constate une croissance relativement faible des dépenses au troisième trimestre de 2001, les biens durables étant tout particulièrement touchés. Quant aux entreprises, leurs dépenses sont restées faibles en raison de la perte de confiance suscitée par les événements du 11 septembre. Les exportations et les importations ont par ailleurs subi une baisse importante à la suite du renforcement des mesures de sécurité aux frontières, ce qui a entravé les mouvements des marchandises à destination ou en provenance des États-Unis.

Les responsables de la politique monétaire et fiscale ont multiplié les efforts en vue de relancer l'économie

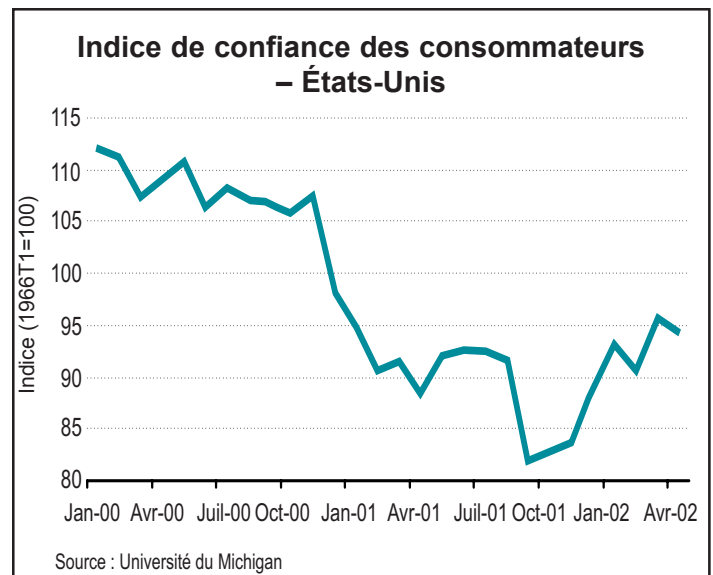
En réponse aux événements du 11 septembre, la Réserve fédérale a injecté beaucoup de liquidités ou d'importantes sommes dans le système financier. Elle a aussi abaissé considérablement les taux d'intérêts à court terme au cours des 15 derniers mois. Le taux des fonds fédéraux, actuellement fixé à 1,75 %, est inférieur de 475 points de base à sa valeur du 1^{er} janvier 2001 (6,5 %). Il est présentement à son niveau le plus bas depuis 1962.

Les dépenses du gouvernement américain après les attentats de septembre ont contribué à stimuler l'économie. Le Congrès a notamment approuvé des secours d'urgence de 40 milliards de dollars pour renforcer le secteur militaire et reconstruire les quartiers dévastés de New York. Il a aussi approuvé 15 milliards de dollars (dont 5 milliards en subventions directes et 10 milliards en prêts garantis) pour aider l'industrie de l'aviation commerciale à traverser la crise. Le Congrès a par contre mis au rancart un vaste programme de dépenses destiné à stimuler l'économie lorsqu'il s'est avéré que celle-ci reprenait son élan au début de 2002. L'administration Bush

a néanmoins demandé des crédits supplémentaires de 27 milliards pour la défense, la sécurité et d'autres dépenses au cours de l'exercice financier actuel.

Les indicateurs actuels semblent indiquer un regain de l'économie américaine

Après avoir subi un recul de 1,3 % au troisième trimestre de 2001, le PIB réel des États-Unis s'est ressaisi au quatrième trimestre, progressant de 1,7 % en chiffres annuels. L'estimation du taux de croissance pour le premier trimestre de 2002 s'élève à 5,6 %, révélant ainsi un brusque sursaut de l'économie. Après avoir subi une chute de l'emploi au cours de la dernière année, la situation du marché du travail a connu une légère amélioration en avril, alors que le nombre de salariés non agricoles a augmenté de 43 000 (moins de 0,1 %). L'indice précurseur du Conference Board, composé de dix indicateurs qui fournissent une image fiable de la croissance économique future, a enregistré une hausse de 0,1 % en mars. Il s'est accru de 2,9 % de septembre 2001 à mars 2002, chacun des 10 indicateurs accusant des progrès.



Les indicateurs de confiance ont également repris de la vigueur. Les sondages du Conference Board et de l'Université du Michigan sur les attitudes des consommateurs révèlent un regain de confiance au cours des derniers mois, notamment en mars. Bien que les résultats de l'enquête de l'Université du Michigan pour avril révèlent un léger recul, les niveaux restent généralement supérieurs à ceux enregistrés en 2001. L'optimisme des consommateurs s'est traduit par une hausse des ventes au détail en mars. Le marché du logement a aussi bénéficié de la confiance des consommateurs et de la faiblesse des taux d'intérêt. Malgré la baisse du nombre de mises en chantier et de permis de construction en mars, le niveau d'activité reste élevé dans ce secteur.

Les indicateurs observés actuellement auraient été suffisants, lors des ralentissements économiques précédents, pour amener la Réserve fédérale à hausser les taux d'intérêt américains. En effet, la demande finale s'est accrue lors des

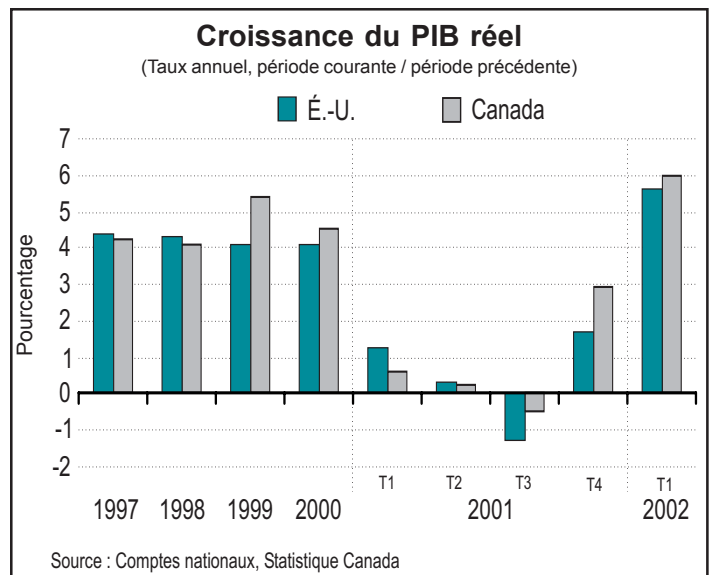
derniers mois, notamment grâce à la forte croissance des dépenses de consommation. Mais étant donné que l'amorce d'une forte reprise n'est pas observée actuellement, notamment du côté des investissements des entreprises, la Réserve fédérale est réticente à éliminer tout stimulus monétaire dans l'économie.

La forte croissance lors du premier trimestre de 2002 semble indiquer que l'économie canadienne reprend de la vigueur

La récession américaine a entraîné un ralentissement de l'économie canadienne, mais cette dernière a pu résister au ralentissement important grâce à des réductions d'impôt opportunes et à de vigoureuses baisses des taux d'intérêt. L'activité économique au Canada reprend avec une forte croissance de l'emploi observée récemment. La solidité des indicateurs de base et la souplesse de la politique monétaire et fiscale devraient aider l'économie à poursuivre cette croissance au cours des prochains mois.

La baisse de la demande en produits canadiens a contribué au ralentissement, mais celui-ci est moins sévère qu'aux États-Unis

Étant donné la solidité des indicateurs de base, le ralentissement de l'économie canadienne en 2001 était attribuable non pas à l'influence de quelconques facteurs d'origine canadienne mais plutôt au fléchissement de la demande américaine de produits canadiens. Les exportations ont joué un rôle important à l'égard de la croissance du PIB à la fin des années 90 et en 2000. Le ralentissement de l'économie américaine a cependant réduit la demande de produits canadiens. Le volume des exportations est en baisse depuis le quatrième trimestre de 2000, ce qui a un impact direct sur la performance de l'économie. La faiblesse des exportations s'est répercutée sur les investissements en machineries et en biens d'équipement, dont la baisse rapide reflétait la perte de confiance et l'érosion des bénéfices des entreprises, en particulier dans le secteur de la haute technologie. Les importations de machineries et de biens d'équipement ont elles aussi diminué au cours de ces trimestres. L'économie canadienne a donc ralenti, mais pas autant que l'économie américaine. En fait, depuis le deuxième trimestre de 2000, qui a précédé le début du ralentissement de l'économie américaine, le PIB réel du Canada s'est accru de 4,1 %, comparativement à seulement 2,7 % aux États-Unis.



La souplesse de la politique monétaire et budgétaire a aidé à stimuler la demande intérieure

Du côté positif, les secteurs économiques sensibles aux taux d'intérêt, comme le marché du logement et les achats des ménages en biens durables, ont réagi aux réductions des taux d'intérêt qui ont été observées au cours des 15 derniers mois. Depuis le début de janvier 2001, la Banque du Canada a abaissé les taux d'intérêt de 375 points de base. Elle les a toutefois relevés de 25 points le 16 avril 2002. Quoique minime, cette hausse dénote sa conviction que l'économie est sortie de sa morosité et que le temps est venu de prendre des mesures pour empêcher une surchauffe en 2003.

La consommation a été stimulée par d'importants allègements fiscaux. Dans le budget de février 2000 et l'exposé économique d'octobre 2000, le gouvernement fédéral s'engageait à réduire les impôts de 100 milliards de dollars d'ici l'exercice 2004-2005. Les dépenses publiques ont augmenté à un taux annuel moyen de 2,2 % depuis le troisième trimestre de 2000.

Divers indices signalent l'amorce de la reprise au Canada

Comme aux États-Unis, divers indices signalent que l'économie canadienne a repris son élan. En premier lieu, l'activité économique au Canada a connu une forte croissance au premier trimestre de 2002 (6,0 % en taux annuel). L'accroissement du nombre de permis de construction et de mises en chantier des derniers mois témoigne de la vigueur du secteur de la construction de logements. Les ventes de voitures neuves continuent de bénéficier d'incitatifs attrayants. En 2001, les ventes dépassaient d'ailleurs de 0,7 % le record annuel établi l'année précédente. Les ventes unitaires de véhicules automobiles durant les deux premiers mois de 2002 sont en hausse de 16,7% comparativement aux niveaux observés durant la même période en 2001. Les indicateurs prospectifs sont également prometteurs. L'indice composite de Statistique Canada, un indicateur précurseur de l'activité économique, a poursuivi sa montée avec un gain de 1,1 % en février 2002, ce qui marque la septième augmentation consécutive de cet indice et sa plus forte hausse depuis mai 1987.

L'évolution de ces indices vient étayer l'opinion des prévisionnistes de plus en plus nombreux qui croient que l'économie canadienne connaîtra une bonne performance en 2002. Selon Consensus Economics, le PIB devrait croître de 3,0% en 2002. La reprise ne pourra toutefois durer que si les consommateurs maintiennent le niveau actuel de dépenses et l'économie américaine fait preuve de vigueur tout au long de l'année, ce qui aurait pour effet de stimuler la demande en produits canadiens et d'améliorer notre balance commerciale. Il est moins certain que la consommation conserve son dynamisme, car les excellents résultats enregistrés depuis un certain temps sont principalement attribuables aux achats de véhicules automobiles et de maisons neuves. Or, on peut croire qu'un bon nombre de ces achats avaient déjà été envisagés et qu'ils ont été effectués avant la date prévue en raison de la baisse des taux d'intérêt, ce qui pourrait dégonfler la consommation future dans une certaine mesure. Il faudra que les dépenses de consommation soient plus diversifiées pour qu'elles puissent soutenir la croissance économique dans l'avenir. La plupart des prévisionnistes du secteur privé n'entrevoient pas de reprise importante des investissements des entreprises avant 2003. Ce pronostic est corroboré par les résultats de l'enquête de Statistique Canada sur les intentions d'investissements privés et publics, selon lesquels les investissements en immobilisations diminueront de 1,6 % en moyenne en 2002.

Les conditions sur le marché du travail canadien s'améliorent avec une forte création d'emplois entraînant une baisse du taux de chômage

Le ralentissement économique observé au Canada et aux États-Unis s'est répercuté sur le marché du travail. Heureusement, le nombre d'emplois au Canada a continué d'augmenter en 2001 et 2002. Le taux de chômage a baissé lors des derniers mois. Les travailleurs américains ont dû faire face à des conditions moins favorables en ce sens que la hausse du chômage s'est accompagnée d'une baisse de l'emploi. La faiblesse de l'économie américaine a entraîné des pertes d'emplois dans les industries canadiennes axées sur les exportations, telle la fabrication de produits informatiques et électroniques et de matériel de transport. Les conditions au Canada se sont également détériorées pour les travailleurs peu qualifiés et les jeunes.

Malgré le ralentissement de l'économie, l'emploi a continué de croître au Canada...

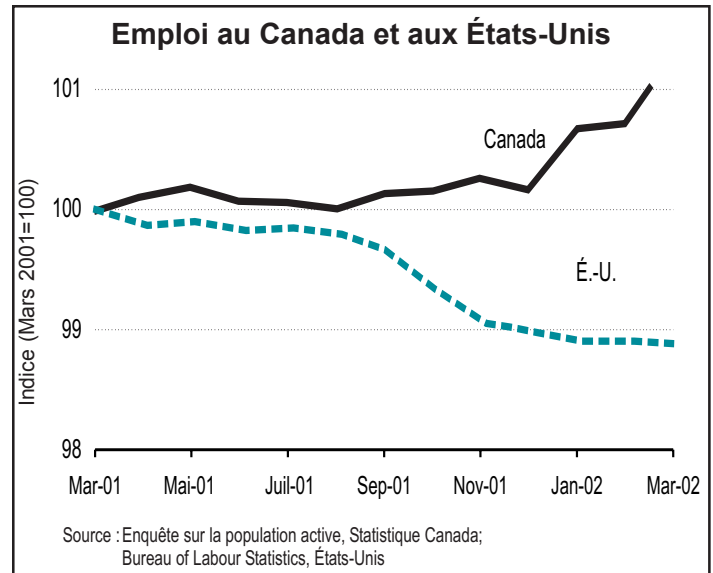
Malgré le ralentissement de l'économie et la léthargie de la demande intérieure et étrangère, l'emploi a continué de croître au Canada. Depuis le début de l'année, plus de 206 000 nouveaux emplois (en chiffres nets) ont été créés, soit une hausse de 4,2 % (taux annuel). Le taux de chômage est ainsi passé de 8,0 % en décembre 2001 à 7,6 % en avril 2002.

...surpassant les résultats enregistrés aux États-Unis

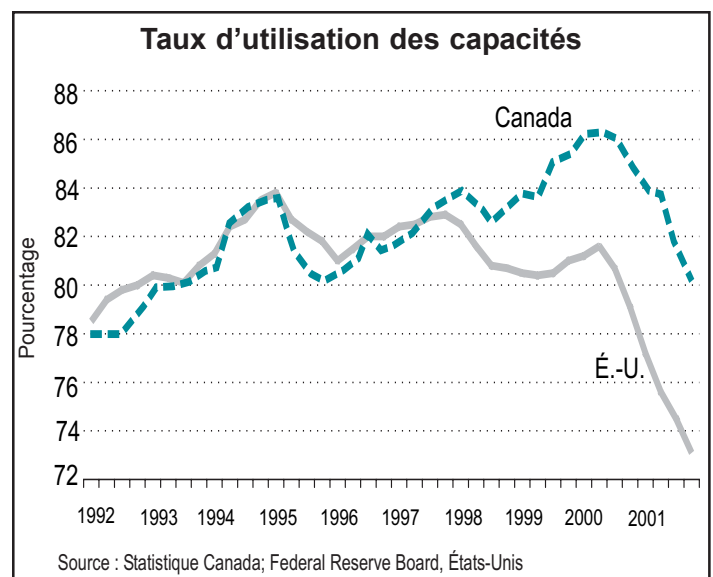
Le marché du travail canadien s'en est tiré beaucoup mieux que celui des États-Unis. Chez nos voisins, les pertes d'emplois ont été considérables tout au long de l'année, atteignant 1,1 million (une baisse de 0,9 %) depuis le début

de 2001. Cette faiblesse est concentrée dans le secteur de la fabrication, où 1,5 million d'emplois ont disparu depuis le début de 2001. Le taux de chômage, qui était de 4,2 % au début de 2001, est donc passé à 6,0 % en avril 2002.

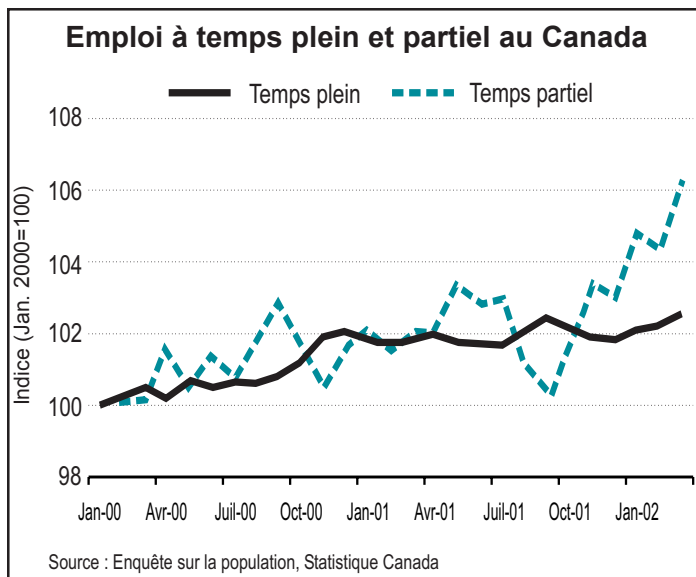
Ainsi, la différence entre les taux de chômage canadien et américain est maintenant de 1,6 unités de pourcentage, son plus faible niveau depuis juin 1982. Cette différence devrait toutefois s'accroître quand la reprise économique américaine s'amorcera.



Deux facteurs ont contribué à cette performance médiocre de la croissance de l'emploi aux États-Unis en comparaison de ce qui s'est passé au Canada. Tout d'abord, comme on l'a dit plus haut, la phase de ralentissement a commencé plus tôt aux États-Unis et a été plus profonde qu'au Canada. Le deuxième facteur a trait au comportement des entreprises. Lorsque celles-ci font face à une baisse de la demande, elles réduisent leur production de manière à tenir compte de la nouvelle conjoncture. Or, le seul moyen d'y parvenir à court terme est de réduire la main-d'œuvre, ce qui a pour effet d'abaisser les taux d'utilisation de la capacité de production.



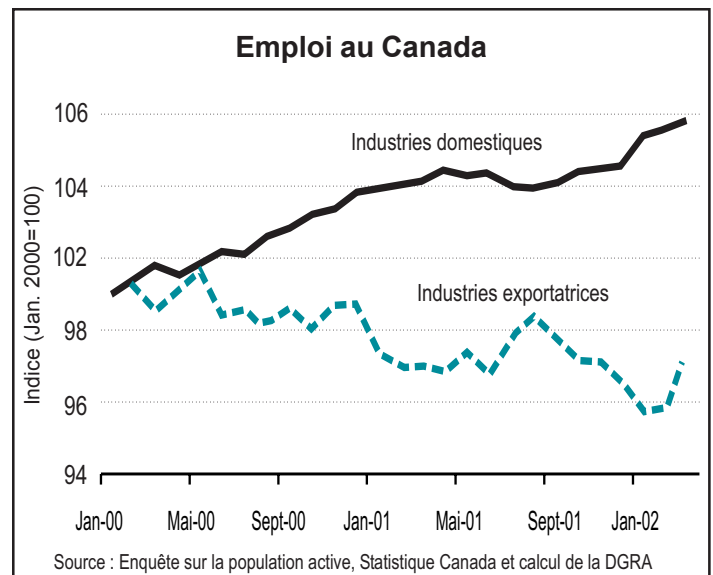
Au cours des 18 derniers mois, la baisse du taux d'utilisation des capacités de production a été à peu près la même au Canada et aux États-Unis. Comment se fait-il, alors, que le taux d'emploi a continué d'augmenter au Canada alors qu'il a diminué aux États-Unis? La réponse tient au fait que la plupart des gains enregistrés au Canada depuis un an se sont produits dans la catégorie des emplois à temps partiel, de sorte que même si le nombre d'emplois est à la hausse, le nombre d'heures travaillées par personne employée a baissé. On observe le même phénomène aux États-Unis, mais à un degré beaucoup moindre. La baisse du nombre d'heures travaillées chez nos voisins reflète à la fois la hausse du nombre d'emplois à temps partiel (3,7 % depuis le début de 2001) et la diminution du nombre de postes à temps plein (-2,4 %).



Les industries axées sur les exportations ont subi les effets du ralentissement de l'économie mondiale

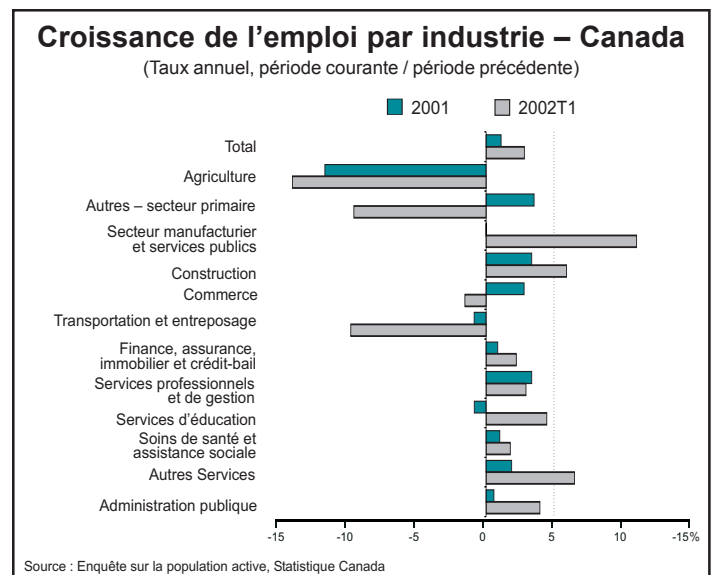
Bien que l'économie canadienne ait continué de créer des emplois au cours de la dernière période de ralentissement, on observe des tendances divergentes entre les industries qui dépendent de la demande intérieure et celles qui tendent davantage à exporter¹. Le nombre d'emplois a continué de croître dans les industries axées sur les marchés intérieurs, mais l'inverse s'est produit dans les industries d'exportation, où il est en baisse depuis l'été 2000. Ce recul illustre bien comment un malaise contracté par un de nos partenaires commerciaux peut se propager à l'économie canadienne.

¹ Les industries axées sur les exportations produisent des biens et des services qui sont principalement consommés à l'étranger - aux États-Unis, notamment. Elles comprennent les produits primaires, le papier, le bois, le pétrole, le charbon, les métaux de première fusion, ainsi que les produits métalliques, informatiques et électroniques.



L'emploi dans la fabrication a rebondi suivant ainsi la reprise économique observée au Canada

On trouve un grand nombre d'industries axées sur l'exportation dans le secteur de la fabrication. Il n'est donc pas étonnant que le ralentissement de l'activité économique en 2001 ait provoqué des pertes d'emploi substantielles dans certaines industries manufacturières - fabrication d'ordinateurs et d'autres produits électriques, d'automobiles et de pièces, en particulier. Dans l'ensemble, l'emploi dans le secteur de la fabrication est resté stable en 2001, car les pertes des fabricants de véhicules automobiles et d'ordinateurs ont été compensées par les gains réalisés du côté des fabricants de vêtements, de produits métalliques, et d'aéronefs et de pièces d'aéronef. L'emploi dans le secteur de la fabrication a d'ailleurs repris vigoureusement durant le premier trimestre de 2002, mais il reste inférieur aux niveaux enregistrés en 2000.



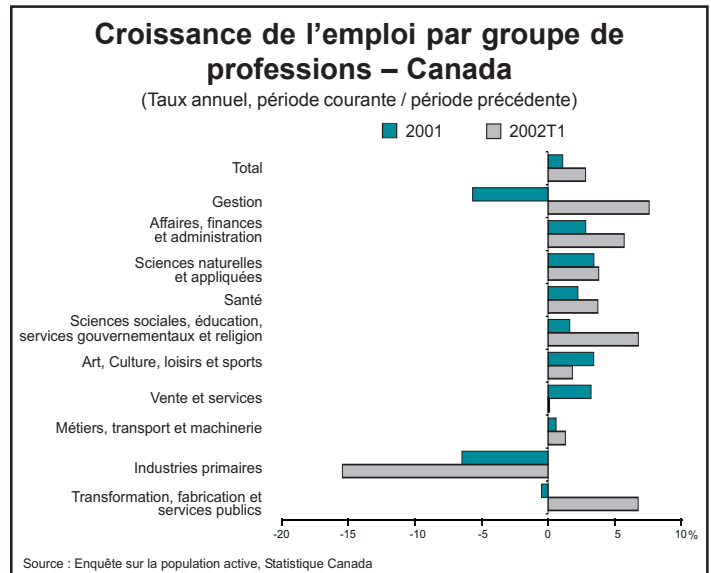
Les services de transport forment un autre élément important des industries axées sur les exportations. Les inquiétudes suscitées par les question de sécurité ont eu un impact négatif sur le transport aérien (voyages personnels et déplacements d'affaires), forçant plusieurs compagnies d'aviation à mettre à pied de nombreux employés. Le ralentissement de l'activité économique s'est répercuté sur les expéditions de marchandises en vrac entre le Canada et les États-Unis, tandis que l'intensification des mesures de sécurité aux postes de douanes au cours du dernier trimestre de 2001 a eu des effets défavorables sur les transports par camion. Cette léthargie s'est maintenue au cours du premier trimestre de 2002.

La situation du marché du travail agricole n'a pas grand-chose à voir avec le ralentissement de l'économie en 2001, car l'emploi dans ce secteur a diminué depuis 1998. L'agriculture employait à ce moment-là 425 000 personnes, mais selon les données les plus récentes, ce nombre n'est plus que de 300 000. On constate aussi un recul important de d'autres activités du secteur primaire. On peut signaler à cet égard l'industrie forestière, où les droits imposés par les États-Unis sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre ont provoqué une diminution de la demande qui a mené à de nombreuses pertes d'emplois.

Côté positif, certaines industries, y compris notamment celles qui dépendent de la consommation et du secteur public, ont pu tirer leur épingle du jeu. Grâce aux réductions d'impôt et à la baisse des taux d'intérêt, les dépenses de consommation et le marché du logement ont maintenu leur dynamisme, ce qui a contribué à une croissance robuste de l'emploi dans le commerce et la construction. Le commerce de détail a accusé un recul au premier trimestre de 2002 en raison des mauvais résultats enregistrés en décembre et janvier, mais la reprise vigoureuse de l'emploi observée en mars laisse supposer que ce repli n'était que temporaire. Les secteurs tributaires des dépenses publiques - administration publique, services de santé, enseignement - ont créé des emplois au premier trimestre grâce à l'accroissement des dépenses consacrées à des postes jugés prioritaires qu'ont rendu possible les excédents budgétaires enregistrés ces dernières années.

La croissance de l'emploi s'est améliorée dans la plupart des professions au début de 2002, mais celles du secteur primaire continuent de languir

L'emploi dans les professions particulières aux industries primaires a régressé considérablement en 2001 et il est resté faible au premier trimestre de 2002. Cette anémie se manifeste tout particulièrement dans les professions agricoles - entrepreneurs, opérateurs et superviseurs en agriculture, horticulture et aquaculture - et parmi les travailleurs agricoles et horticoles, dont l'emploi en 2001 a chuté de 12 et 6 %, respectivement. Les professions forestières - bûcherons, travailleurs forestiers et travailleurs de la production primaire - ont aussi connu d'importantes baisses.



Le marché du travail dans les ventes et les services s'est détérioré durant le premier trimestre de 2002 après avoir connu une forte croissance en 2001. La baisse du taux de croissance de l'emploi reflète la piètre performance enregistrée en décembre et janvier. Une reprise a récemment été notée dans ces professions.

L'essor de la construction ces dernières années a mené à la création d'emplois dans les métiers et les professions d'opérateurs de véhicules et de machines. Les principaux bénéficiaires ont été les gens de métier tels que les charpentiers-ébénistes, les maçons et les plâtriers. Ces gains ont toutefois été tempérés par les pertes d'emploi chez les opérateurs de véhicules et de machines, y compris les chauffeurs de taxi et d'autobus et les membres des équipes de train.

Comme dans l'industrie manufacturière, l'emploi dans les professions particulières aux secteurs de la transformation, de la fabrication et des services publics a accusé un léger recul en 2001, mais il s'est vite rétabli durant le premier trimestre de 2002, ce qui a notamment avantagé les superviseurs et les monteurs dans la fabrication.

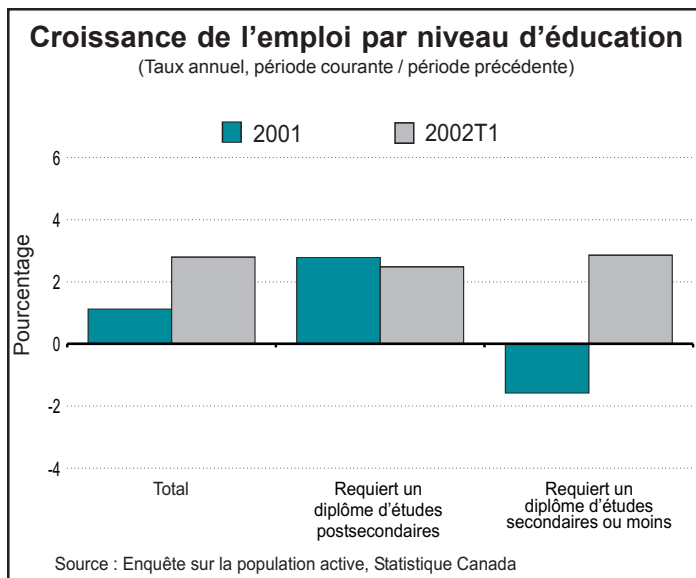
La croissance du secteur public a stimulé l'emploi dans les services de santé, les sciences sociales, l'enseignement, les services gouvernementaux et les services religieux. La progression des emplois dans ces professions, déjà solide en 2001, s'est renforcée au premier trimestre de 2002.

Les travailleurs peu qualifiés ont été les plus durement touchés par le ralentissement économique

L'expansion continue de l'« économie du savoir » depuis 10 ans a entraîné la création d'un nombre important d'emplois dans les professions qui exigent des niveaux de scolarité et de formation plus élevés. Cette tendance s'est poursuivie au premier trimestre de 2002. Le ralentissement de l'économie a eu un effet marqué sur les professions moins spécialisées au Canada, qui sont les plus exposées aux effets d'une

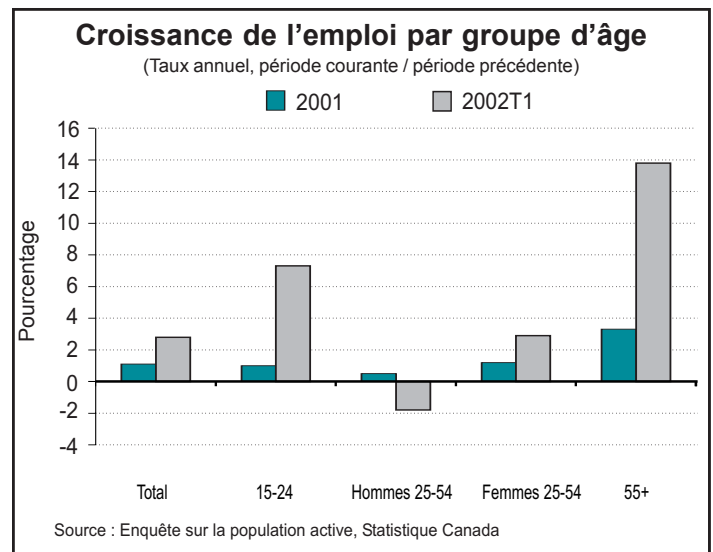
dégradation de la conjoncture. En 2001, l'emploi a diminué de 1,6 % dans les professions exigeant tout au plus un diplôme d'études secondaires. Ces effets négatifs sur les travailleurs peu qualifiés ne sont pas surprenants, car bon nombre d'entre eux sont employés dans des industries en perte de vitesse, telles que les industries primaires, le transport et l'entreposage.

L'amélioration du marché du travail au premier trimestre de 2002 a quand même abouti à la création de nouveaux emplois pour certains travailleurs peu qualifiés. L'emploi dans les professions qui n'exigent pas plus qu'un diplôme d'études secondaires, telles que les monteuses dans la fabrication et les professions administratives ou de commis, a augmenté de près de 2,9 % (en chiffres annuels).



Les jeunes travailleurs ont rapidement bénéficié de la bonne performance du marché du travail en 2002

L'emploi des jeunes est particulièrement sensible aux fluctuations cycliques. Après avoir chuté de 3,7 % en 2000 à 1,0 % en 2001, le taux de croissance de l'emploi des jeunes a connu une hausse considérable par suite du rebondissement de l'activité économique au premier trimestre de 2002. Les jeunes sont nombreux dans les professions moins spécialisées et ce sont eux également qui ont le moins d'ancienneté et d'expérience, de sorte qu'ils sont souvent les premiers à être mis à pied lors des ralentissements cycliques et les derniers à profiter des reprises. Le ralentissement de 2001 était toutefois relativement bénin et l'emploi a continué de croître, de sorte qu'on n'a pas assisté à une accumulation de main-d'œuvre non-employée et les jeunes ont pu bénéficier du redressement qui s'est manifesté au premier trimestre. On a pu observer au cours des trois premiers mois de 2002 une forte croissance de l'emploi des jeunes dans le secteur des ventes et des services - caissiers, serveurs, commis de vente, etc. De nouveaux emplois ont également été créés en faveur des jeunes dans les métiers de la construction et les postes de commis.



L'augmentation du nombre d'emplois pour les travailleurs âgés de 25 à 54 ans s'établissait en moyenne à 0,8 % en 2001. Cette croissance léthargique a eu pour effet d'entraîner une hausse du taux de chômage au sein de cette tranche d'âge, qui est passé de 5,9 % en janvier à 7 % en décembre. Bien que la croissance de l'emploi soit restée anémique au premier trimestre de 2002, le taux de chômage de ces travailleurs est descendu à 6,6 % en mars de cette année. Rappelons qu'en mai 2000, ils affichaient un taux de chômage de 5,5 %, le plus faible depuis près de 20 ans. L'expérience des hommes et des femmes de cette catégorie a quelque peu divergé au premier trimestre de 2002. La croissance de l'emploi dans les professions liées à l'administration, aux sciences sociales et aux services de santé et d'enseignement, où l'on trouve une plus forte proportion de femmes, est restée relativement vigoureuse, mais on constate un mouvement en sens contraire dans les professions à prédominance masculine - agriculteurs, travailleurs forestiers, travailleurs de la construction et opérateurs de véhicules et d'équipement - où l'emploi a connu une chute sensible au cours du premier trimestre.

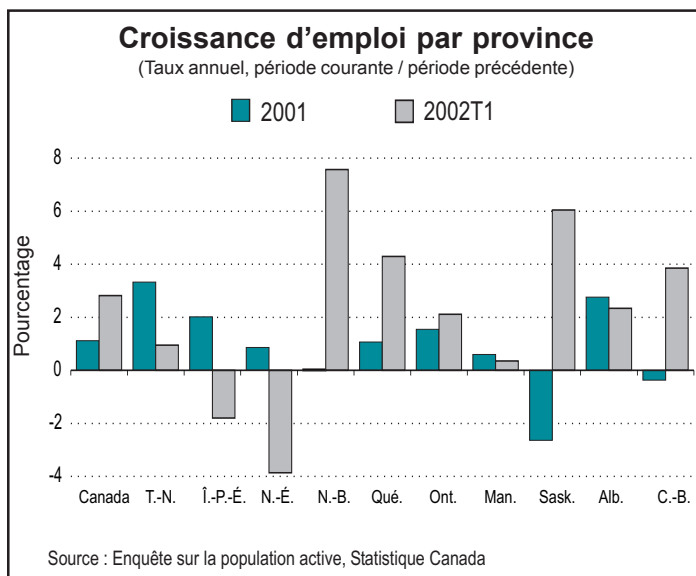
Contrairement aux jeunes et aux travailleurs de 25 à 54 ans, les travailleurs plus âgés n'ont pratiquement pas ressenti les effets du ralentissement. La croissance de l'emploi dans cette catégorie a ralenti en 2001 par rapport aux années antérieures, mais le taux est resté relativement vigoureux, se situant à 3,3 %. Il est monté en flèche au premier trimestre de 2002 pour atteindre 13,8 % en chiffres annuels. Il n'y a pas là de quoi s'étonner quand on sait que l'emploi s'est accru de façon particulièrement marquée dans les professions qui exigent plus d'ancienneté ou ont tendance à employer des travailleurs plus âgés, comme la gestion, le personnel professionnel en gestion des affaires et en finance, ainsi que les superviseurs et entrepreneurs dans les métiers et le transport. Plusieurs travailleurs plus âgés ont également accepté des emplois dans l'enseignement et dans les professions liées à la vente et aux services.

Tout comme à l'échelle nationale, la croissance de l'emploi dans les provinces a ralenti en 2001 et affiche cette année une reprise inégale

Le ralentissement de la croissance de l'emploi enregistré pour l'ensemble du Canada en 2001 s'est reflété au niveau des provinces, sauf à Terre-Neuve et en Alberta, où les activités liées à l'extraction de pétrole et de gaz ont favorisé un accroissement du nombre d'emplois. Toutes les autres provinces ont connu une croissance moins rapide par rapport à 2000, les taux les plus faibles étant affichés par la Saskatchewan, où le secteur de l'agriculture est en déclin, et en Colombie-Britannique, où l'industrie forestière a souffert du protectionnisme américain. Au Québec et en Ontario, la lenteur de la croissance de l'emploi reflétait la situation anémique du secteur manufacturier, qui marquait le pas sous l'effet du ralentissement de l'économie nord-américaine au cours de l'année.

L'amélioration sensible qui a marqué le marché du travail à l'échelle nationale au premier trimestre de 2002 se reflète également au niveau provincial, notamment en ce qui concerne le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique.

En Colombie-Britannique, la fabrication a été l'un des principaux secteurs créateurs d'emplois durant les premiers mois de l'année, mais le marché du travail a également bénéficié d'une croissance vigoureuse dans les professions liées aux services de santé et d'aide sociale, ainsi qu'à l'industrie de l'hébergement et de l'alimentation. Au Nouveau-Brunswick, les gains se répartissaient entre diverses activités du secteur de services, dont les soins de santé et l'aide sociale, les transports et l'entreposage, l'hébergement et l'alimentation, ainsi que l'administration publique. Au Québec, des gains substantiels ont été réalisés dans le commerce de gros et de détail, la fabrication, les finances, les assurances, l'immobilier et les services de location. En Saskatchewan, c'est dans les soins de santé et l'aide sociale qu'on trouve près de la moitié des nouveaux emplois qui ont été créés au



premier trimestre; des emplois ont également été créés dans le commerce de gros et de détail et dans l'industrie manufacturière.

Quel a été l'impact du ralentissement économique sur les professions dans les industries les plus touchées?

La majorité des pertes d'emplois qu'a connues l'économie canadienne depuis le début de 2001 sont concentrées dans quatre industries - fabrication d'ordinateurs et de produits électroniques, transport aérien, agriculture et exploitation forestière - où elles ont tout particulièrement frappé les travailleurs peu qualifiés. Ces derniers sont généralement les premiers à être mis à pied lors des ralentissements et ont tendance à rester plus longtemps en chômage en raison de leur mobilité réduite sur le marché du travail. Cela risque de causer des problèmes si ces industries mettent beaucoup de temps à se remettre, ce qui pourrait être le cas de l'agriculture et de l'exploitation forestière.

Même si, dans l'ensemble, la situation de l'emploi a continué de s'améliorer en 2001 et 2002, certaines industries ont néanmoins souffert du ralentissement économique. On enregistre d'importantes pertes d'emplois dans la fabrication d'ordinateurs et de produits électroniques, le transport aérien, l'agriculture et l'exploitation forestière. Un examen de la structure professionnelle de ces industries révèle que, mise à part l'agriculture, elles comptent toutes une proportion de travailleurs peu qualifiés qui est plus élevée que la moyenne, c'est-à-dire de travailleurs dont l'emploi exige un diplôme d'études secondaires ou des qualifications plus modestes. La moyenne, en l'occurrence, se situe à 42 %.

Répartition des compétences par industrie (Pourcentage)

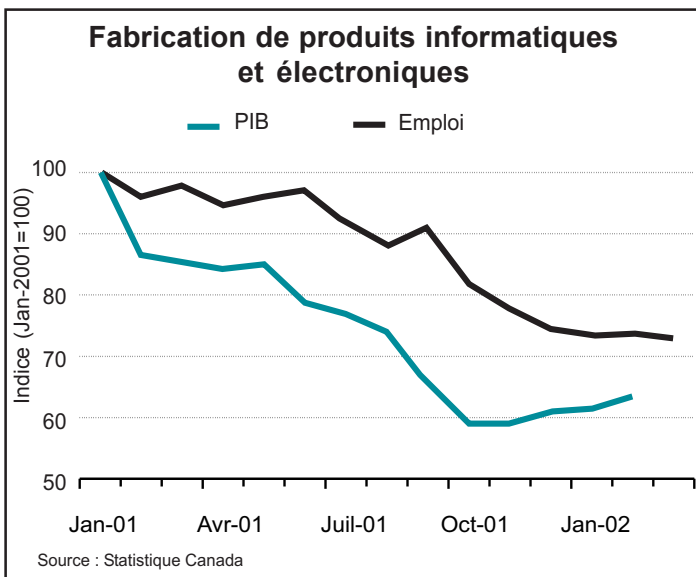
	Plus qualifiés	Moins qualifiés
Toutes les industries	58	42
Agriculture	65	35
Exploitation forestière	56	44
Produits électriques et électroniques	51	49
Transport aérien	49	51

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada

Les fournisseurs de matériel de haute technologie ont été particulièrement touchés par la réduction des investissements des entreprises

C'est au surinvestissement dans les technologies de l'information et des communications vers la fin des années 90 et à la hausse des taux d'intérêt en 2000 qu'il faut d'abord attribuer le dérapage qui s'est amorcé dans le secteur de la fabrication des ordinateurs et des produits électroniques pendant la seconde moitié de 2000. La baisse des bénéfices des sociétés et, plus récemment, l'érosion de la confiance

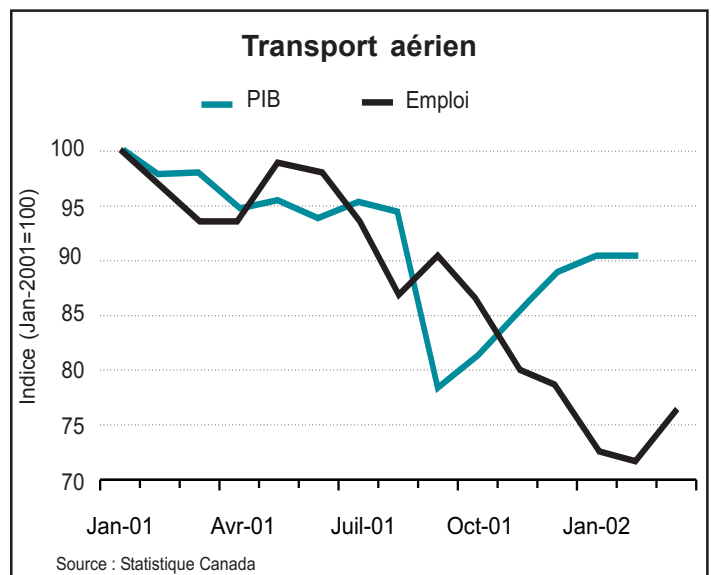
des entreprises provoquée par les attentats terroristes du 11 septembre ont freiné les dépenses en machineries et en biens d'équipement, notamment aux États-Unis.



Depuis le premier trimestre de 2001, ce secteur a vu disparaître près de 40 000 emplois (soit une baisse de 25,2 %), ce qui en fait de l'industrie manufacturière la plus durement touchée par le ralentissement de l'économie. À peu près la moitié des travailleurs de ce secteur sont considérés comme peu qualifiés. Les pertes ont été particulièrement sensibles parmi les assembleurs de produits électroniques, les transformateurs, les inspecteurs et les contrôleurs, se chiffrant à 12 000 emplois de moins (une baisse de 25 %) entre le premier trimestre de 2001 et le trimestre correspondant en 2002. Certains emplois plus qualifiés ont également disparu au cours de cette période : le nombre de postes de technologues et techniciens en génie électrique et électronique a en effet diminué d'environ 20 % (soit une perte de 8 000 emplois). Il convient de signaler que de nombreux postes hautement spécialisés n'ont disparu qu'au cours des derniers mois, ce qui reflète la faiblesse des investissements en immobilisations prévus dans le secteur des télécommunications au cours des prochains mois.

Les attentats terroristes du 11 septembre ont compliqué les choses dans d'autres segments du marché du travail

Dans le secteur du transport aérien, l'industrie touristique a subi un ralentissement d'activité à la suite des attentats du 11 septembre et de la dégradation générale de la conjoncture économique au Canada et aux États-Unis. Bien que la production se soit quelque peu redressée, le trafic aérien intérieur et international a diminué sensiblement et les compagnies d'aviation restent bien en deçà de leur capacité d'exploitation.

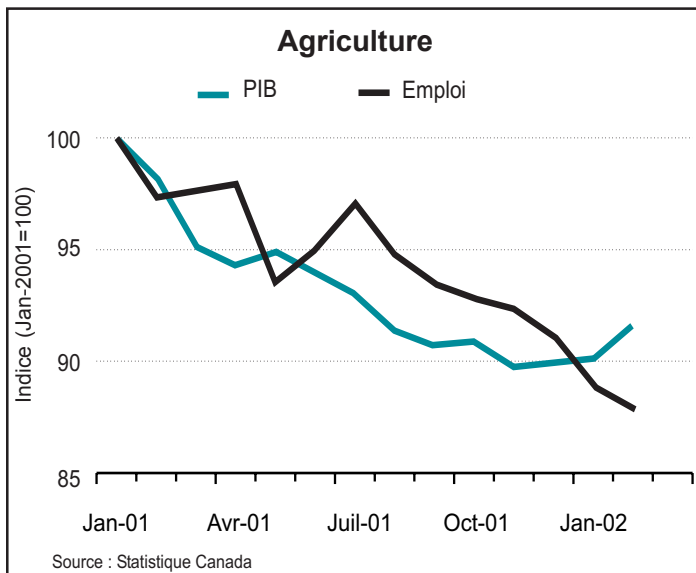


Environ 18 000 emplois ont disparu depuis le premier trimestre de 2001, dont 13 000 depuis le 11 septembre. Près de la moitié de la main-d'œuvre de cette industrie se trouve dans des professions considérées comme peu qualifiées, notamment dans les services de voyage et d'hébergement (agents de voyage, agents de bord, agents au sol des transporteurs aériens, réceptionnistes d'hôtel). Au total, 20 000 emplois peu spécialisés ont disparu (une baisse de 24 %) depuis le premier trimestre de 2001, la majorité des travailleurs mis à pied étant des agents de voyage et des agents de bord.

L'agriculture subit présentement une transformation structurelle

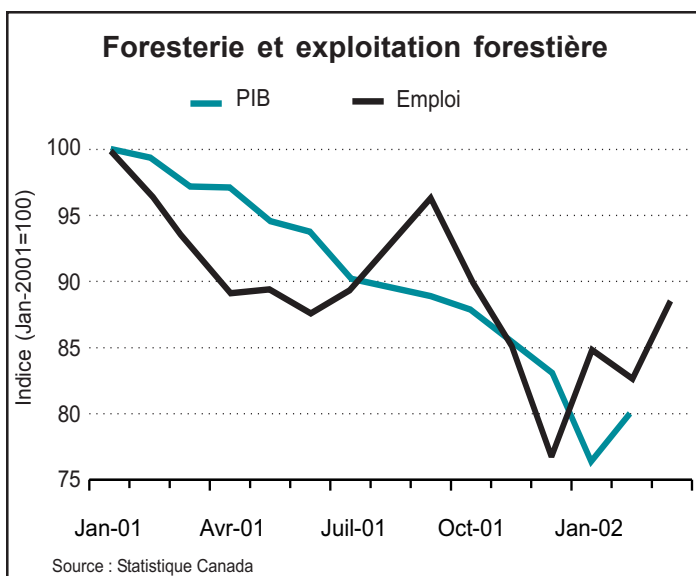
Le produit intérieur brut du secteur de l'agriculture est à la baisse depuis le début de l'an 2000. Les faiblesses se concentrent dans le sous-secteur des cultures et reflètent la baisse de la demande et des prix à travers le monde, ainsi que l'étendue des sécheresses en 2001. L'emploi en agriculture est en chute libre depuis 1998, car ce secteur, qui comptait alors 425 000 travailleurs, n'en a plus aujourd'hui qu'un peu plus de 300 000. On peut voir là le signe d'une transformation structurelle qui échappe à l'influence des facteurs cycliques.

L'emploi a régressé de 9,8 % (31 000) depuis le premier trimestre de 2001. Plus de 35 % des travailleurs exercent des professions peu spécialisées - travailleurs agricoles et manœuvres, notamment. Les pertes se sont toutefois produites aussi bien dans les professions spécialisées que dans celles qui le sont moins. Depuis le premier trimestre de 2001, les entrepreneurs, opérateurs et superviseurs en agriculture, qui possèdent des qualifications relativement élevées, ont vu leur nombre diminuer d'environ 15 000 (6 %), tandis que la baisse enregistrée parmi les travailleurs agricoles et horticoles se chiffre à 11 000 (14 %). Ces pertes font ressortir la transformation structurelle qui se produit en agriculture et montrent que les travailleurs de tous les niveaux se dirigent vers d'autres secteurs.



Le protectionnisme américain a des effets importants sur l'industrie forestière

L'industrie du bois d'œuvre a subi d'importants revers au cours de l'année écoulée. Suite à l'expiration de l'ancien accord canado-américain sur le bois d'œuvre, qui limitait les quantités de ce produit que le Canada pouvait exporter aux États-Unis en franchise de droits, nos voisins ont imposé des droits de 19 % sur le bois d'œuvre canadien en avril 2001, puis des droits antidumping de 12 %. Ces mesures ont nui à la compétitivité du bois d'œuvre canadien exporté aux États-Unis, ce qui a forcé l'industrie à réduire considérablement sa production. Par contre, le secteur canadien de la construction domiciliaire se porte très bien. Les projets de construction ont grimpé de 8,9 % pour s'établir à 22 milliards de dollars en 2001, un niveau sans précédent. Malgré le ralentissement de l'économie, les niveaux peu élevés des taux hypothécaires et des taux d'inoccupation des logements locatifs, conjugués à l'insuffisance de l'offre sur le marché des reventes, ont stimulé la construction.



Dans l'industrie forestière, l'emploi a baissé de 11,6 % depuis un an, ce qui représente quelque 9 000 travailleurs de moins. Les travailleurs peu qualifiés de cette industrie ont subi d'importantes pertes. En particulier, le nombre de bûcherons et de travailleurs forestiers (y compris les opérateurs de machines forestières, de scies à chaîne et de débusqueuses ainsi que les travailleurs sylvicoles et forestiers) a baissé de 30 % (6 000) depuis le premier trimestre de 2001. Les manœuvres ont eux aussi été durement touchés, ayant subi une réduction de près de 50 % (2 400 emplois) au cours de l'année.

Étant donné les différents facteurs cycliques et structurels en jeu, la probabilité d'un redressement varie selon les secteurs

Les travailleurs peu qualifiés sont particulièrement vulnérables aux pertes d'emplois. Ils ont tendance à souffrir davantage des ralentissements économiques et de la concurrence accrue pour les emplois; en outre, ils sont beaucoup moins mobiles que les autres travailleurs. Il importe de comprendre pourquoi les industries qui emploient ces travailleurs sont en perte de vitesse et de déterminer quelles sont les possibilités d'un redressement rapide.

Les pertes d'emplois que subit une industrie peuvent avoir des causes différentes. Il peut arriver que l'industrie doive s'adapter en raison de facteurs cycliques, ou qu'elle doive envisager une transformation plus permanente en raison de l'influence de facteurs structurels (accroissement de la concurrence externe, évolution de la technologie, etc.).

Les fabricants d'ordinateurs et de produits électroniques et les sociétés aériennes semblent être aux prises avec des facteurs conjoncturels. Avec la reprise de l'économie, la hausse des bénéfices des sociétés et des investissements des entreprises devrait raviver le marché du travail dans la fabrication d'ordinateurs et de produits électroniques. À court terme, les fabricants devront toutefois répondre à l'accroissement de la demande en ordinateurs et en produits électroniques en réduisant leurs inventaires, qui n'ont jamais été si élevés. La relance du transport aérien nécessitera un changement d'attitude de la part des voyageurs. Au fur et à mesure que diminueront les inquiétudes quant à la sécurité des vols et que les voyageurs s'habitueront aux mesures de sécurité accrues dans les aéroports, on verra s'accroître les dépenses consacrées aux voyages d'affaires et de tourisme, ce qui contribuera à l'accroissement de la demande en aéronefs et en pièces d'aéronef.

Les perspectives de l'industrie forestière et du secteur agricole restent incertaines. La baisse de la production et de l'emploi dans ces secteurs est attribuable, tout au moins en partie, à des facteurs qui n'ont rien à voir avec le ralentissement cyclique de l'activité économique.

Le niveau peu élevé des taux d'intérêt continuera de stimuler la construction domiciliaire et, par là, la demande en bois d'œuvre. Il reste qu'une part importante de la production

forestière est exportée et que le différend commercial avec les États-Unis ne manque pas de susciter de graves problèmes pour cette industrie. Il ne fait aucun doute que le règlement de ce désaccord est une condition sine qua non pour que puisse s'améliorer la situation sur le marché des professions forestières, surtout en Colombie-Britannique, où se sont produites la plupart des pertes d'emplois.

Dans le secteur agricole, le problème est plus difficile à cerner. La vaste majorité des pertes d'emplois dans ce secteur sont survenues dans les provinces de l'Ouest, en Saskatchewan notamment. Il se peut qu'elles soient attribuables en partie à la transition vers des exploitations plus vastes et plus productives. D'autres théories intéressantes ont été mises de l'avant. Certains croient, par exemple, que les travailleurs employés dans les petites exploitations familiales sont attirés à éliminer par des activités plus lucratives. Les jeunes tournent le dos à leurs racines rurales pour chercher des emplois mieux rémunérés et des perspectives de carrière plus attrayantes. Le faible niveau des taux de chômage dans les provinces des Prairies indique que la situation du marché du travail est favorable et qu'il offre de nombreuses possibilités d'emploi dans un vaste éventail d'industries. Par ailleurs, les agriculteurs de toutes les régions du pays doivent affronter la concurrence intense qui s'exerce à l'égard des prix des produits agricoles sur les marchés mondiaux.

Des mesures visant à améliorer l'employabilité des travailleurs peu qualifiés pourraient s'imposer

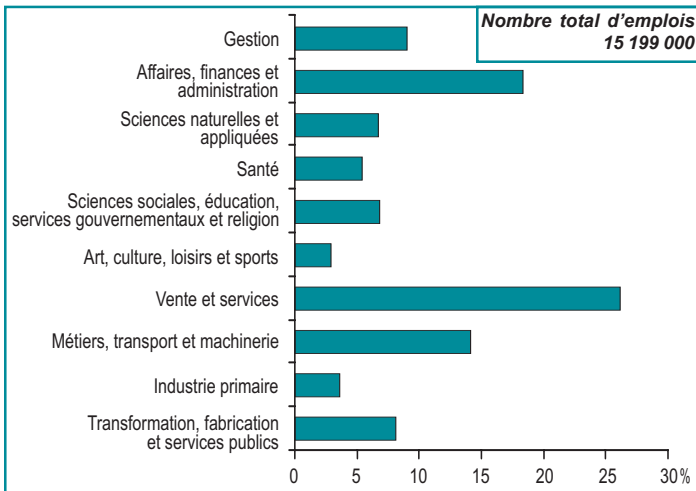
Il n'est pas étonnant que la majorité des pertes d'emplois survenues durant le ralentissement de l'économie se soient produites dans les professions peu spécialisées. Bon nombre des travailleurs mis à pied à ce moment-là devraient voir s'améliorer leurs perspectives à la suite du redressement de l'économie. Il pourrait toutefois s'avérer nécessaire de prendre des mesures supplémentaires pour accroître l'employabilité future des travailleurs peu qualifiés qui ont perdu leur emploi dans des secteurs aux prises avec des difficultés structurelles et qui sont peu susceptibles de bénéficier de la reprise économique (notamment ceux de l'agriculture et de l'exploitation forestière). La déprime qui règne dans ces secteurs durera plus longtemps et les travailleurs auront besoin d'aide pour réintégrer le marché du travail.

Pour favoriser l'employabilité de ces travailleurs, les mesures d'aide doivent viser à accroître leur mobilité en leur offrant des possibilités de recyclage et de développement professionnel, ainsi que des services de counselling en emploi ou d'aide à la formation. On pourra ainsi faciliter la transition de ces travailleurs vers de nouvelles carrières plus enrichissantes tout en les aidant à s'adapter à un marché du travail en constante mutation.

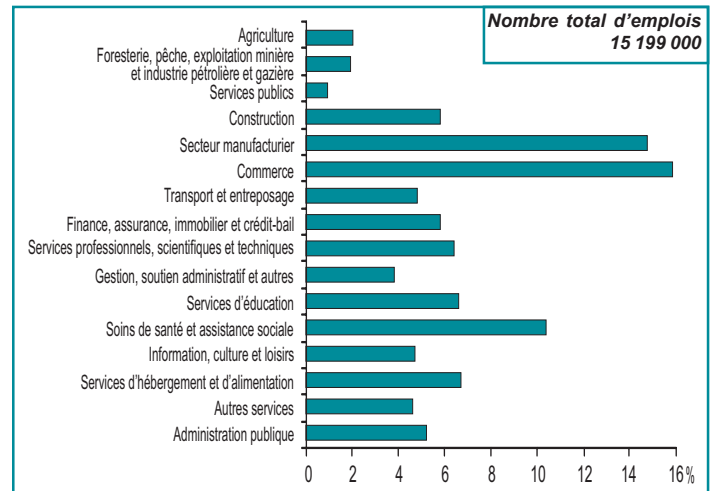
PORTRAIT DU MARCHÉ DU TRAVAIL CANADIEN

Composition de l'emploi

Proportion par profession - Premier trimestre de 2002

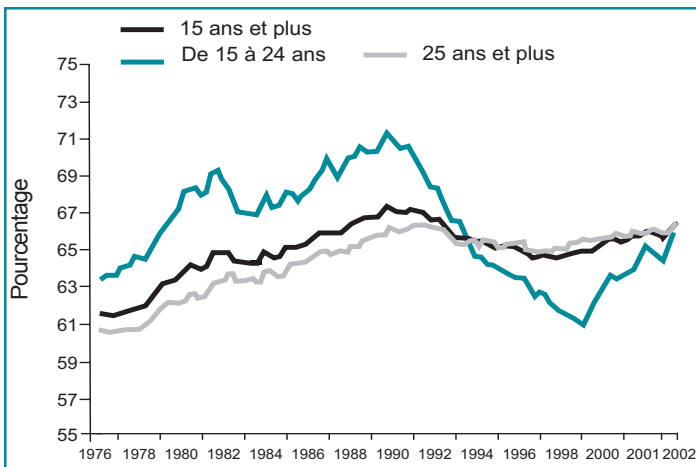


Proportion par industrie - Premier trimestre de 2002

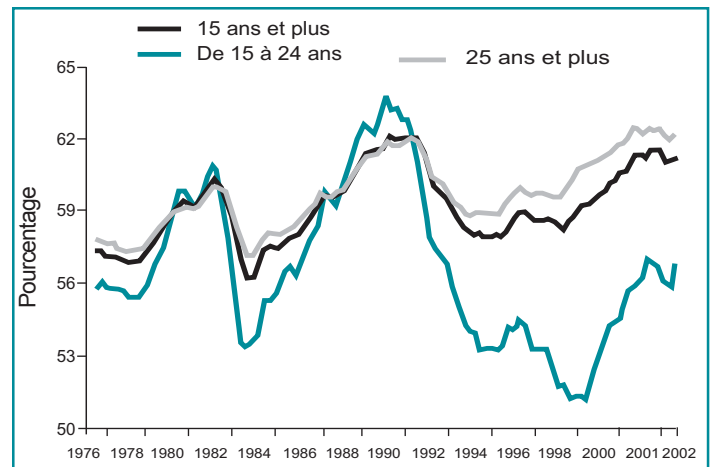


Taux d'activité et taux d'emploi

Taux d'activité

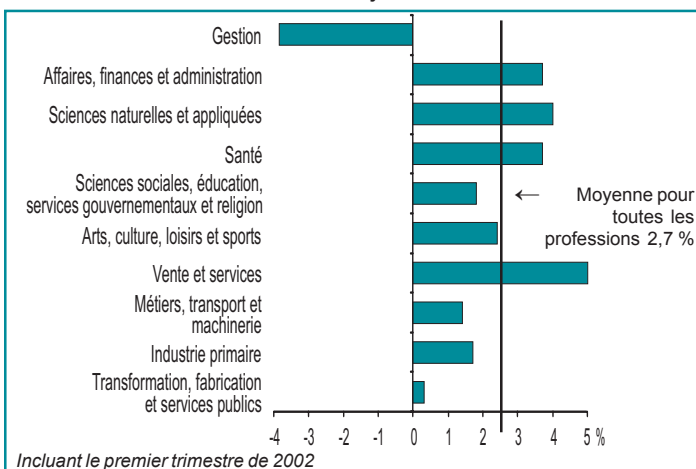


Taux d'emploi

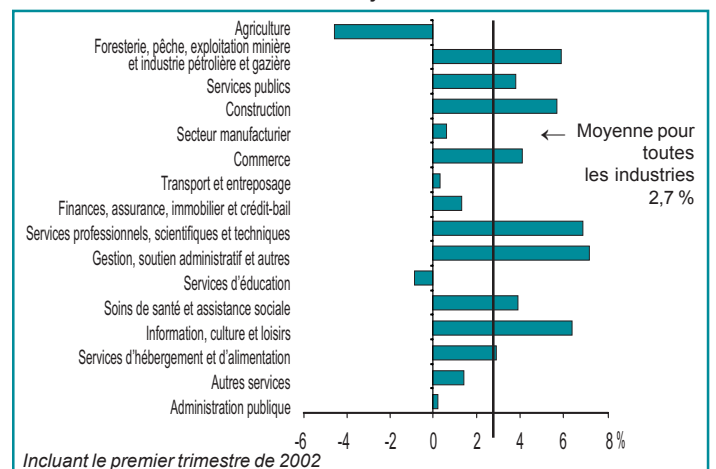


Croissance des salaires horaires

Professions - Taux de croissance annuel moyen au cours des deux dernières années



Industries - Taux de croissance annuel moyen au cours des deux dernières années

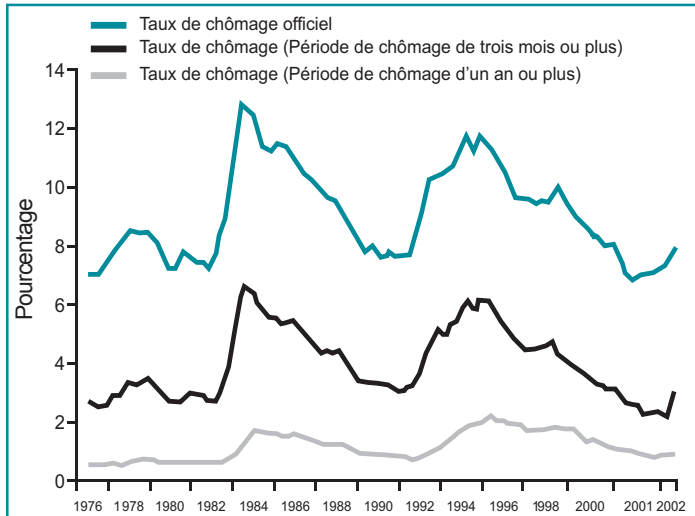


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, à moins d'indication contraire. Les données pour 2002 incluent le premier trimestre (janvier – mars).

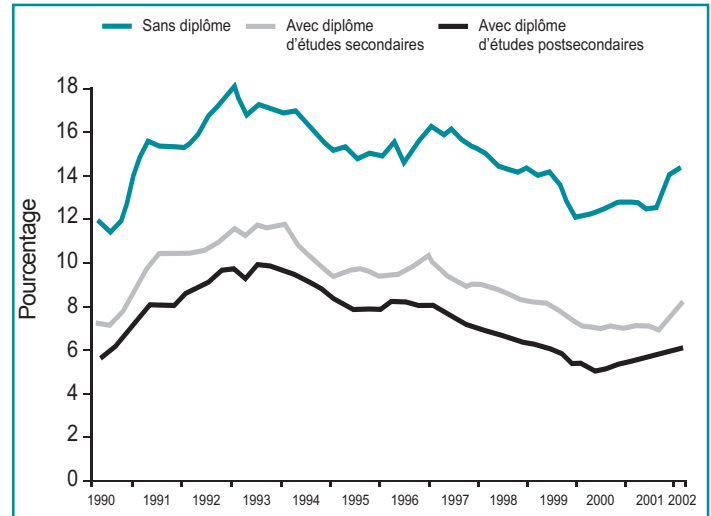
PORTRAIT DU MARCHÉ DU TRAVAIL CANADIEN

Mesures du taux de chômage

Autres mesures du taux de chômage

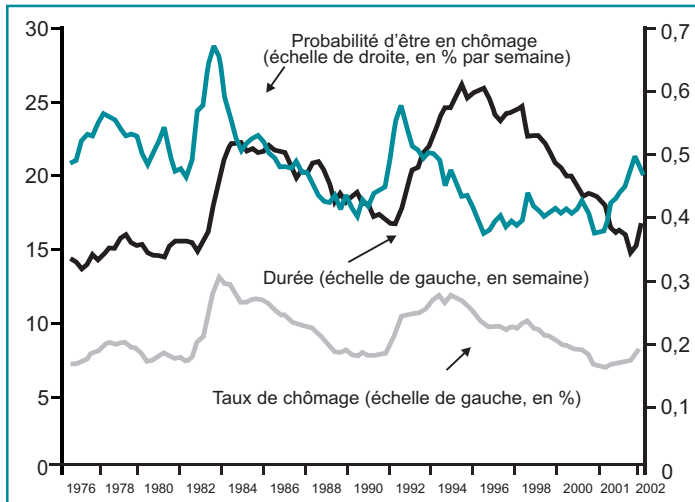


Taux de chômage par niveau d'instruction

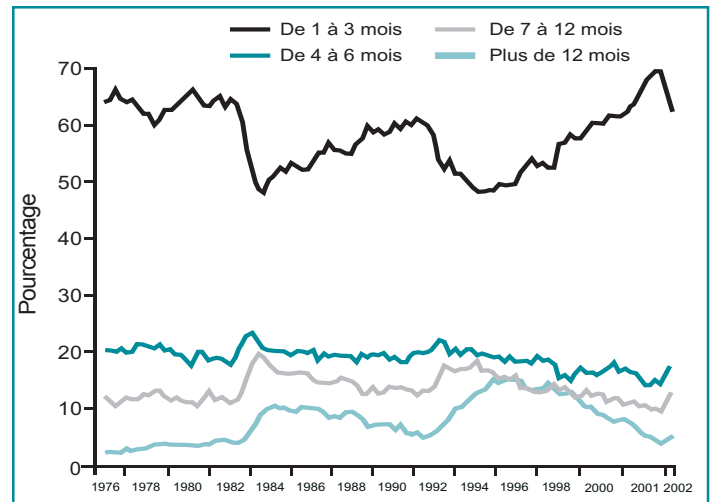


Durée, fréquence et raisons du chômage

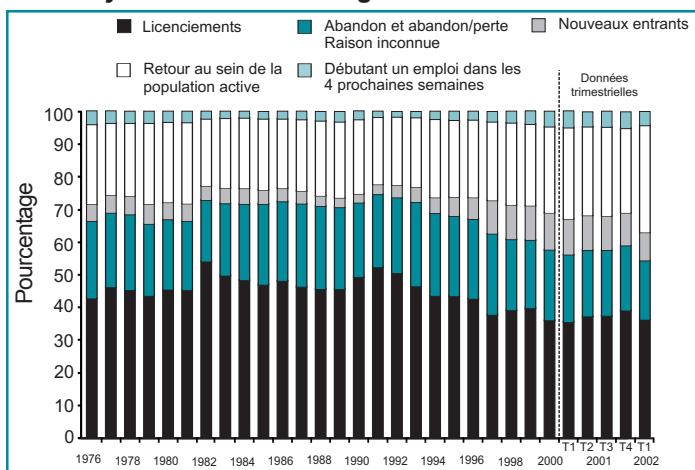
Taux de chômage, durée et fréquence



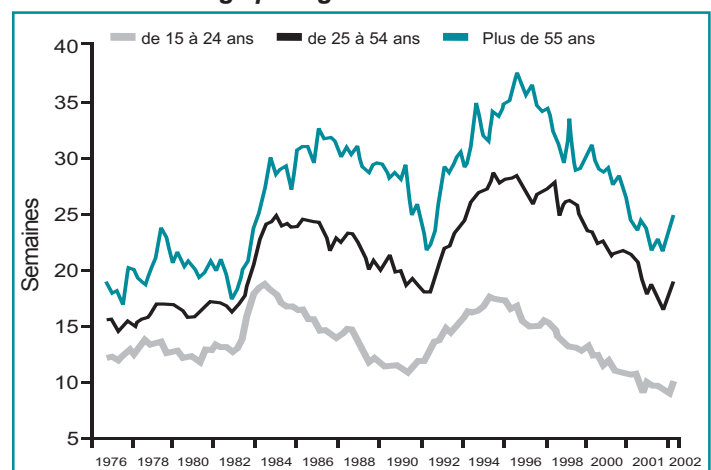
Répartition des chômeurs selon la durée du chômage



Motifs ayant causé le chômage



Durée du chômage par âge

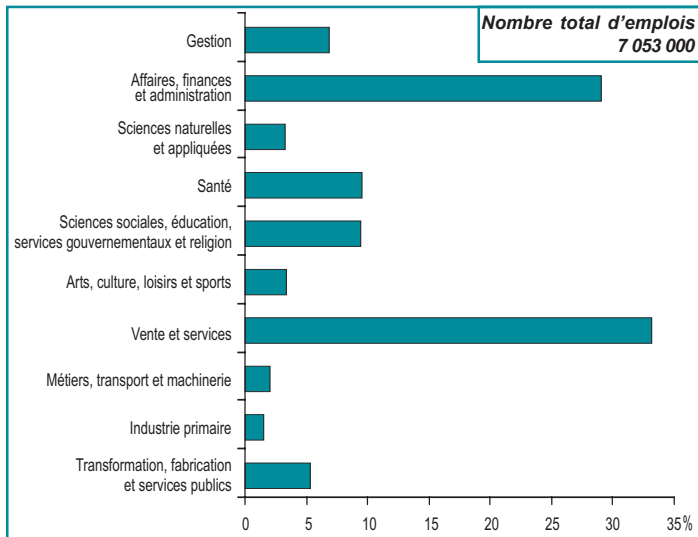


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, à moins d'indication contraire. Les données pour 2002 incluent le premier trimestre (janvier – mars).

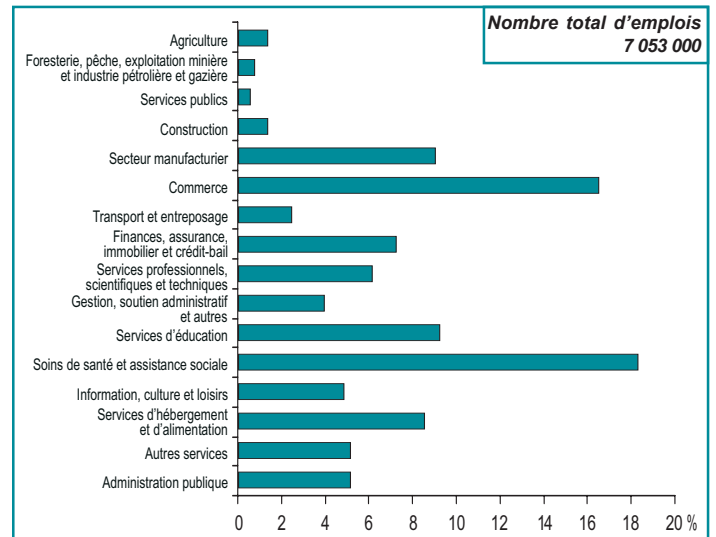
PORTRAIT DU MARCHÉ DU TRAVAIL CANADIEN

Les femmes sur le marché du travail

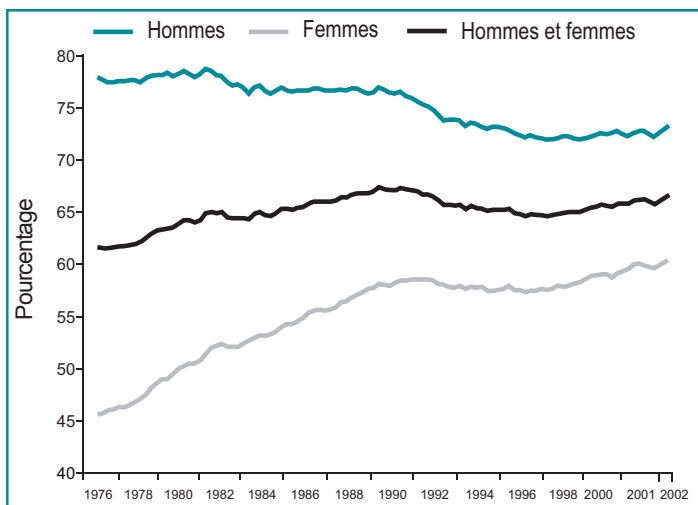
Proportion de l'emploi par profession - Premier trimestre de 2002



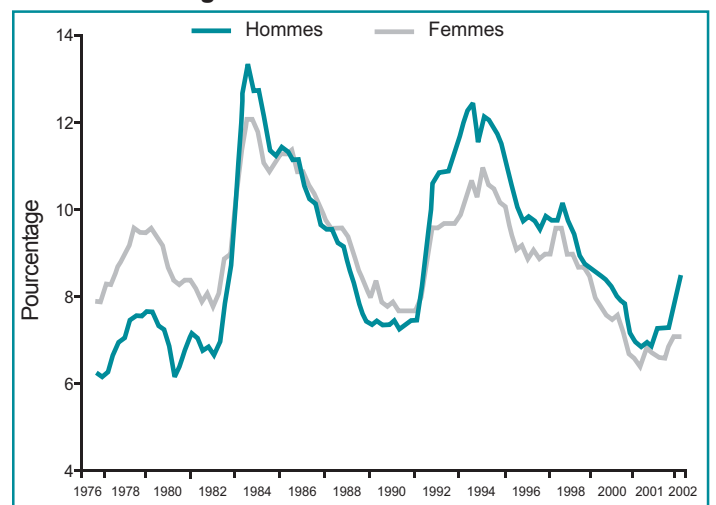
Proportion de l'emploi par industrie - Premier trimestre de 2002



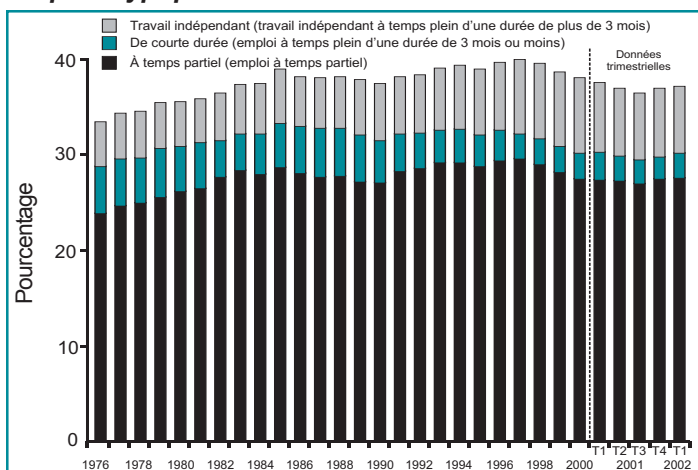
Taux d'activité



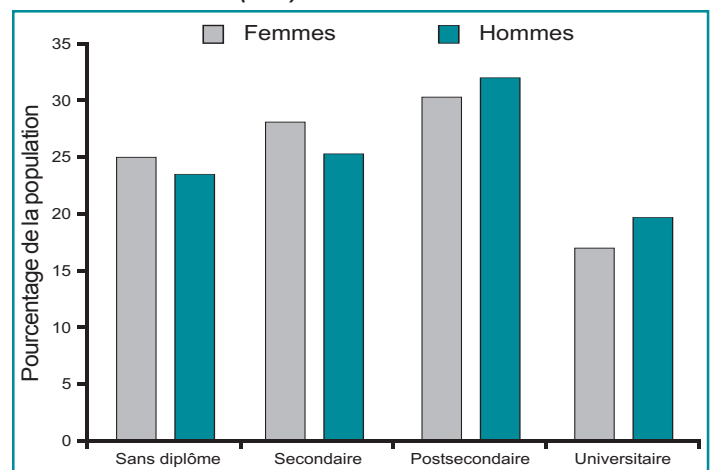
Taux de chômage



Emploi atypique - Femmes



Niveau d'instruction (25+) selon le sexe - Premier trimestre 2002

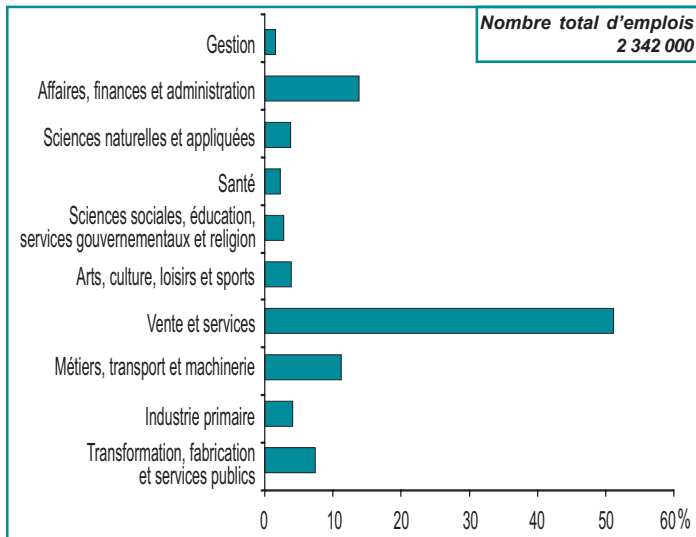


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, à moins d'indication contraire. Les données pour 2002 incluent le premier trimestre (janvier – mars).

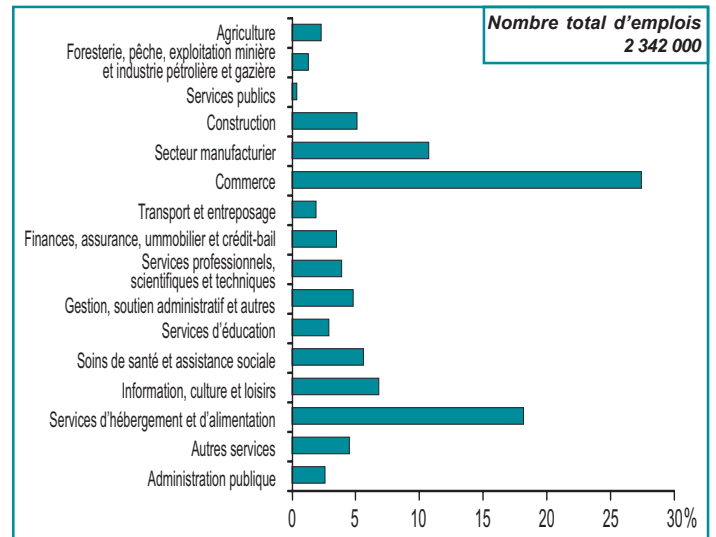
PORTRAIT DU MARCHÉ DU TRAVAIL CANADIEN

Les jeunes sur le marché du travail

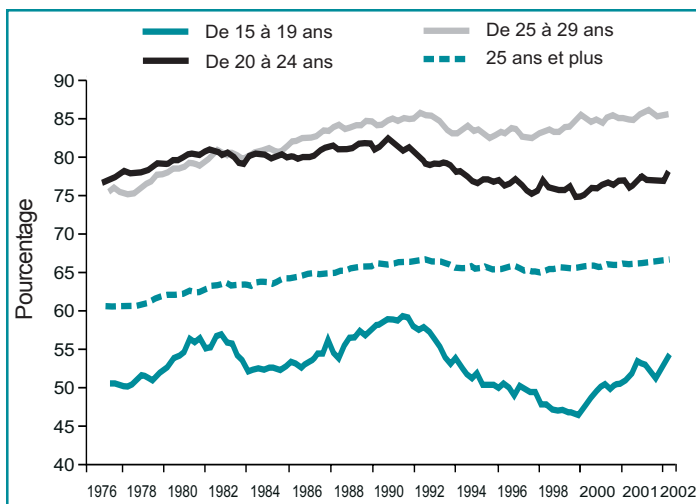
Proportion de l'emploi par profession - Premier trimestre de 2002



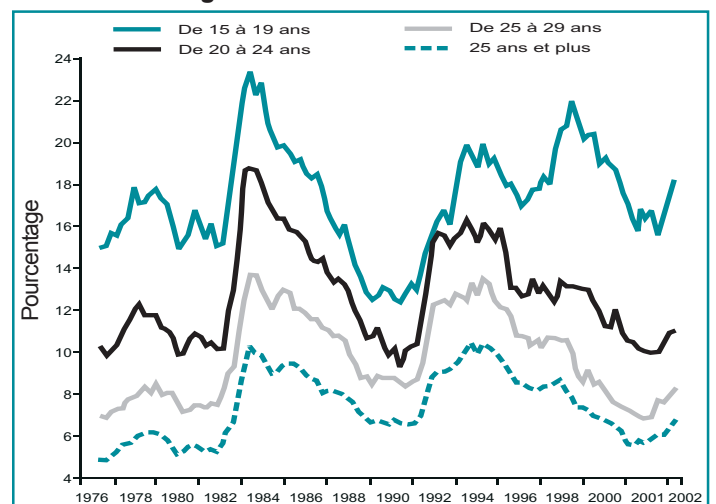
Proportion de l'emploi par industrie - Premier trimestre de 2002



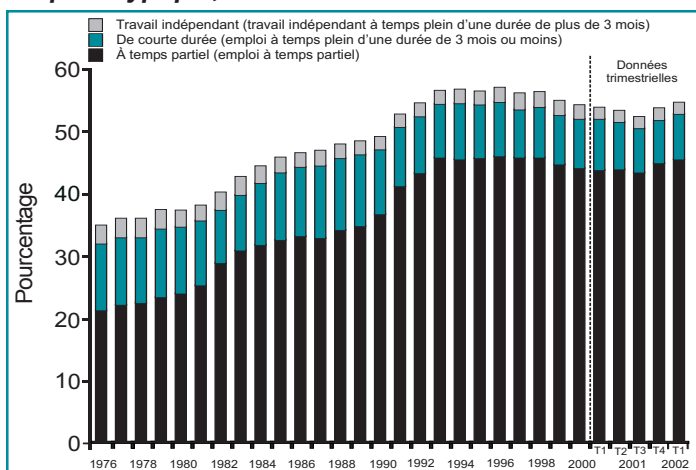
Taux d'activité



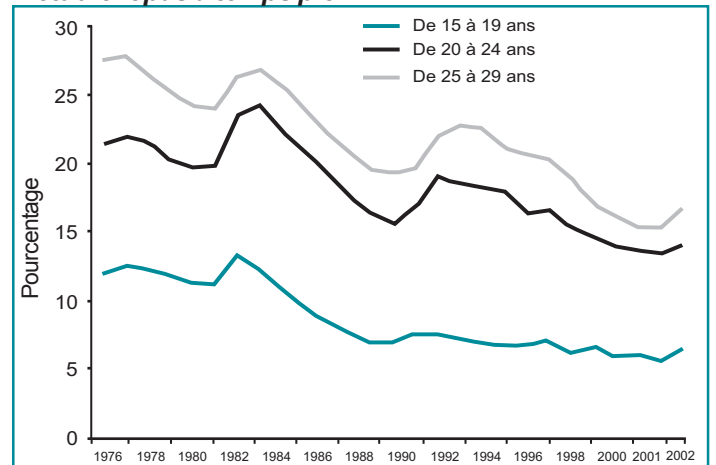
Taux de chômage



Emploi atypique, de 15 à 24 ans



Pourcentage des jeunes qui ne travaillent pas ou qui n'étudient pas à temps plein

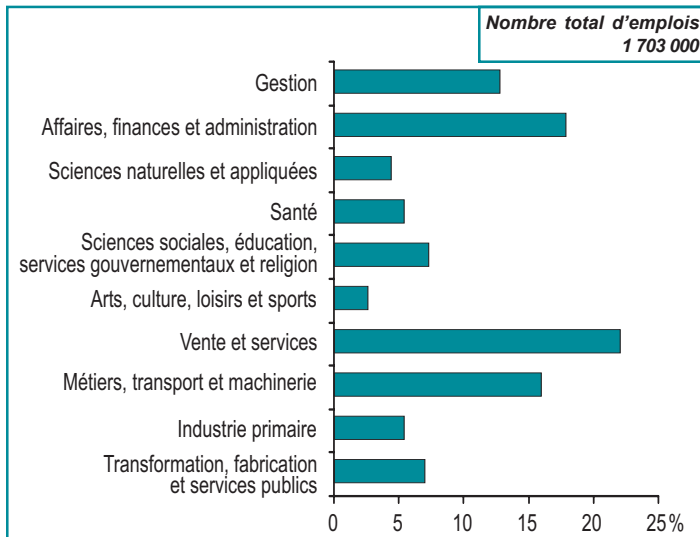


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, à moins d'indication contraire. Les données pour 2002 incluent le premier trimestre (janvier – mars).

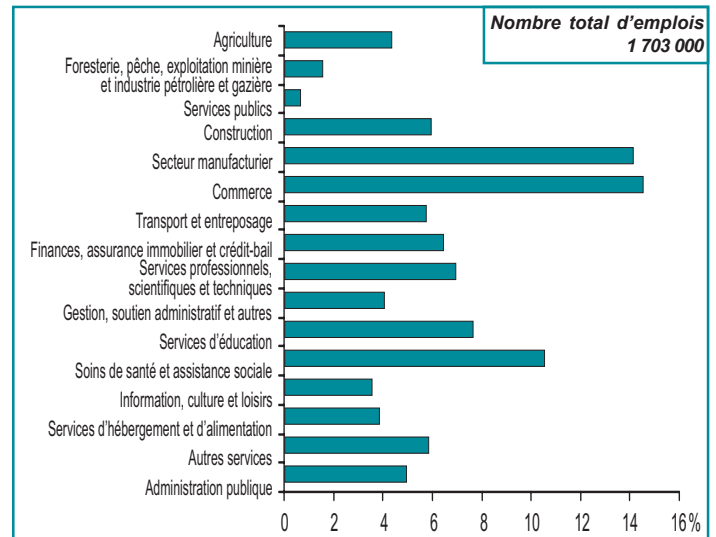
PORTRAIT DU MARCHÉ DU TRAVAIL CANADIEN

Les travailleurs âgés sur le marché du travail (55 ans et plus)

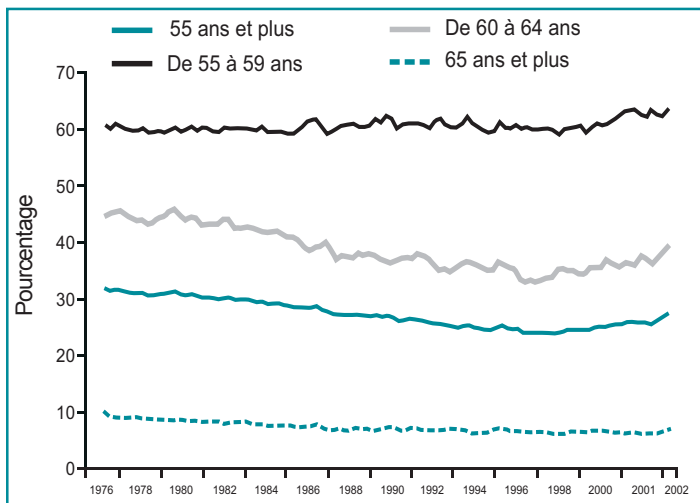
Proportion de l'emploi par profession - Premier trimestre de 2002



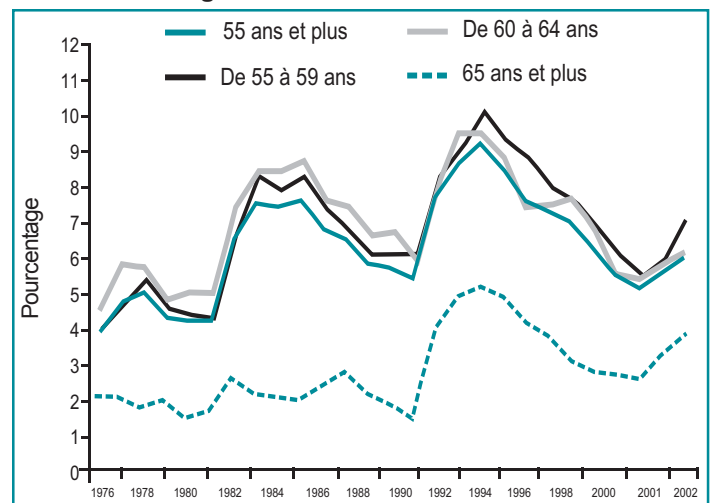
Proportion de l'emploi par industrie - Premier trimestre de 2002



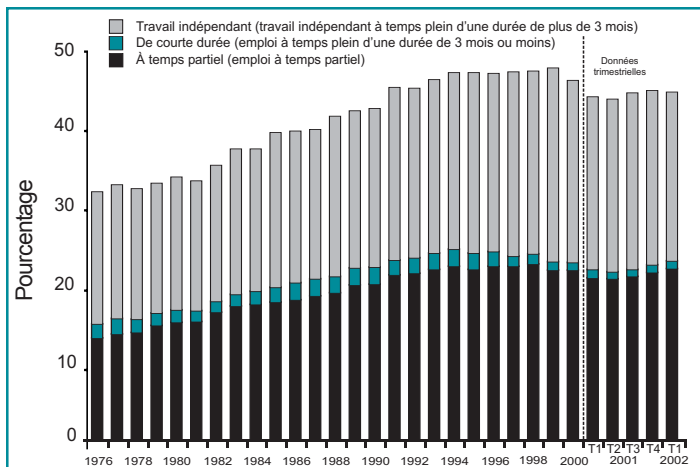
Taux d'activité



Taux de chômage



Emploi atypique



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, à moins d'indication contraire. Les données pour 2002 incluent le premier trimestre (janvier – mars).

Lettre sur le marché du travail

Investir dans la jeunesse pour une main-d'œuvre qualifiée

Investir dans la jeunesse pour une main-d'œuvre qualifiée

Par Satya Brink et Urvashi Dhawan-Biswal

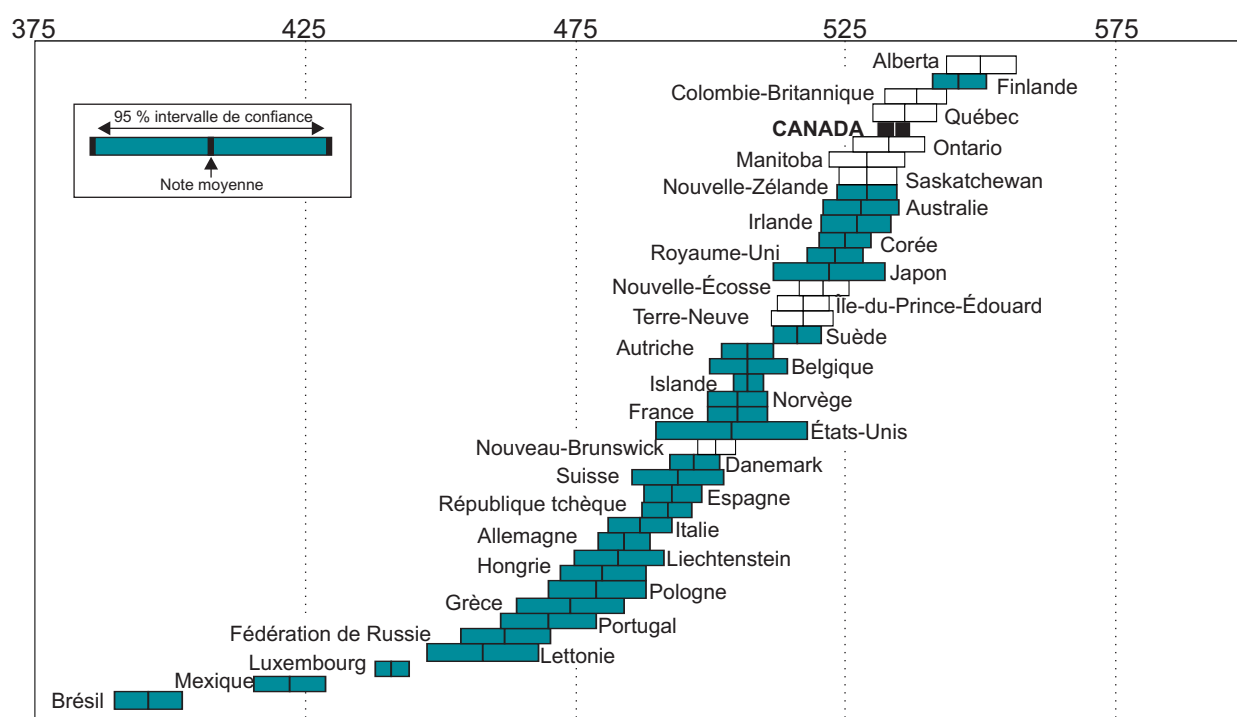
Les compétences et les connaissances que les Canadiens apportent au marché du travail et à la société sont un élément clé de notre réussite économique et de notre qualité de vie en général. La demande de compétences et de connaissances continuera de croître devant la nécessité de répondre aux besoins de l'économie du savoir. Les systèmes d'enseignement primaire et secondaire jouent un rôle clé en aidant les futurs travailleurs à acquérir les compétences requises pour satisfaire cette demande. Par ailleurs, la baisse du nombre de jeunes changera en profondeur le marché du travail. Nous avons besoin d'une stratégie nous permettant de recueillir des données à l'appui des politiques futures en matière de compétences. À cette fin, le Canada a participé à deux grandes enquêtes sur le rendement scolaire des jeunes et le cheminement qu'ils choisissent après leurs études secondaires.

La première enquête, le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), a été lancée par l'OCDE pour produire des indicateurs internationaux utiles aux responsables des politiques sur les connaissances et le savoir-faire des élèves âgés de 15 ans dans 32 pays. Au Canada, quelque 30 000 élèves sélectionnés dans plus de 1000 écoles ont participé à PISA 2000. La deuxième, l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), une enquête longitudinale, vise à étudier le cheminement dans le système scolaire et sur le marché du travail entre l'âge de 15 et 30 ans. L'EJET suit deux cohortes : l'une de 15 ans, qui a participé au PISA 2000, et l'autre de 18 à 20 ans. Dans cet article, nous présentons un profil des jeunes Canadiens aux études et sur le marché du travail à partir des premiers résultats de ces enquêtes¹.

Les élèves canadiens font bonne figure dans le contexte mondial

PISA 2000 portait d'abord sur la compréhension de l'écrit (lecture) et, ensuite, sur les mathématiques et les sciences.

Notes moyennes et intervalles de confiance par province et par pays : LECTURE



Note : L'intervalle de confiance est une fourchette de notes à l'intérieur de laquelle la note de l'ensemble de la population est susceptible de se situer dans 95 % des cas ou 19 fois sur 20. Les différences entre les notes moyennes de deux instances ne sont pas statistiquement significatives lorsqu'il y a chevauchement de l'intervalle de confiance pour chaque note moyenne. Par exemple, l'intervalle de confiance de la note moyenne des pays qui obtiennent des résultats similaires à ceux du Canada chevauche celui du Canada.

Source : PISA2000

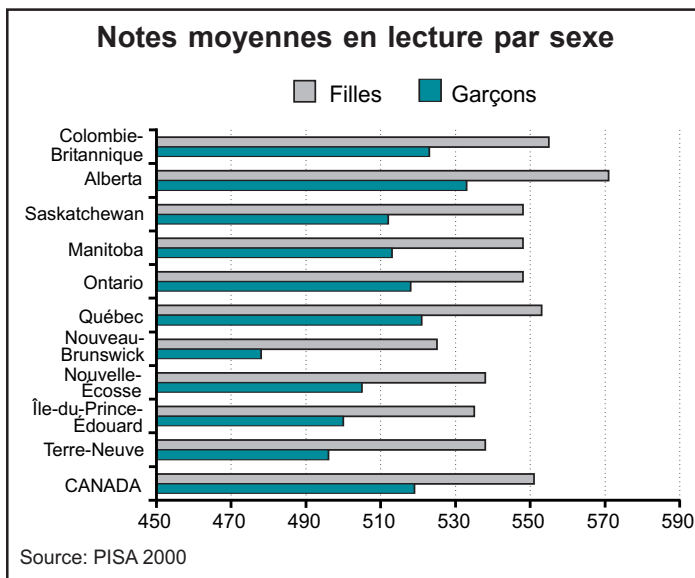
¹ Cette note est un sommaire des principales conclusions des deux rapports suivants :
 (i) *À la hauteur : La performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences*, une publication conjointe de Développement des ressources humaines Canada, du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et de Statistique Canada, 2001. Une version électronique du document est accessible sur Internet à www.pisa.gc.ca ou www.hrdc-drhc.gc.ca/arb
 (ii) *À la croisée des chemins : Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*, une publication conjointe de Développement des ressources humaines Canada et de Statistique Canada, 2002. Une version électronique du document est accessible sur Internet à www.statcan.ca ou www.hrdc-drhc.gc.ca/arb.

Les élèves canadiens ont fourni un excellent rendement en comparaison de ceux de 31 autres pays, se classant au deuxième rang en lecture, au sixième en mathématiques et au cinquième en sciences. Dans la majorité des provinces, le rendement des élèves en lecture, en sciences et en mathématiques place celles-ci au rang des meilleurs pays.

Le rendement des élèves albertains en lecture était sensiblement supérieur à la moyenne canadienne, mais celui des élèves des quatre provinces de l'Atlantique était sensiblement inférieur à la moyenne canadienne.

Le rendement des filles en lecture est supérieur à celui des garçons

Dans le PISA, les filles ont fourni un rendement sensiblement supérieur à celui des garçons au test de lecture, tendance qui se vérifie dans tous les pays et toutes les provinces canadiennes.



Le faible rendement des garçons en lecture est une source de préoccupation parce qu'il risque d'avoir une incidence profonde sur leur capacité d'apprentissage future.

La langue d'enseignement a de l'importance

Selon les données du PISA, hors du Québec, les élèves inscrits dans un système d'enseignement de langue minoritaire (en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba) ont un rendement sensiblement inférieur en lecture. Au Québec, les élèves inscrits dans le système d'enseignement de langue anglaise présentaient, en lecture, un rendement équivalent à celui des élèves inscrits dans le système d'enseignement de langue française.

Note moyenne en lecture selon la langue du système d'enseignement dans cinq provinces

	Anglophone		Francophone	
	Note moyenne	Intervalle de confiance (+/-)*	Note moyenne	Intervalle de confiance (+/-)*
Nouvelle-Écosse	522	4,7	474	10,4
Nouveau-Brunswick	512	4,6	478	5,1
Québec	543	9,1	535	6,6
Ontario	535	6,7	474	14,7
Manitoba	530	7,1	486	10,9

Nota : Les notes d'une province sont en caractères gras lorsque les différences entre les notes moyennes sont statistiquement significatives.

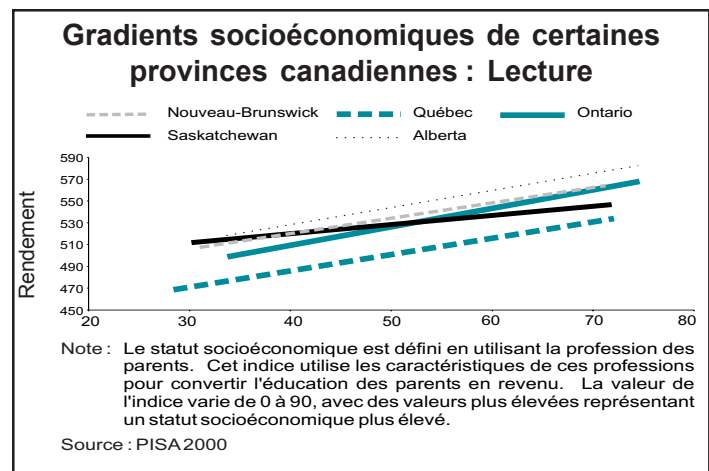
Source : PISA 2000

* L'intervalle de confiance est une fourchette de notes dans laquelle la note de la population devrait se situer dans 95 % des cas ou 19 fois sur 20.

Une analyse plus poussée des informations recueillies dans le cadre du PISA et de l'EJET permettra de cerner avec plus de précision la mesure dans laquelle les variables contextuelles importantes, dont la principale langue parlée à la maison, contribuent à ces différences.

Les caractéristiques personnelles et familiales jouent un rôle important

Le plaisir de lire pour un élève et ses aspirations professionnelles sont deux caractéristiques individuelles ayant un effet positif sur le rendement en lecture dans tous les pays et toutes les provinces canadiennes. Parmi les caractéristiques familiales, le statut socioéconomique de la famille et le nombre de livres à la maison sont deux facteurs influant sur le rendement en lecture. Avec le Japon et la Finlande, le Canada montre une variation beaucoup moins grande entre les notes des élèves selon leur statut socioéconomique que la plupart des autres pays.



Au Canada, le gradient socioéconomique de la Saskatchewan est plus plat que celui des autres provinces, ce qui laisse supposer un écart moindre entre le rendement des élèves de cette province, quel que soit le statut socioéconomique de leur famille. Toutefois, la performance des étudiants de cette province avec un statut socioéconomique au-dessus de la moyenne est plus faible que la plupart des autres provinces.

L'environnement scolaire a un impact positif sur la performance des élèves

L'école joue un rôle important dans l'acquisition de connaissances et de compétences par les élèves. Les résultats du PISA montrent que les élèves des écoles où le statut socioéconomique moyen des familles est précaire ont tendance à obtenir un moins bon rendement que les élèves des écoles où le statut socioéconomique moyen des familles est élevé. Les élèves fréquentant une école où il y a moins de problèmes de discipline ou de perturbations en classe ont tendance à obtenir de meilleurs résultats.

Travailler tout en étudiant influe sur le rendement de lecture

Les données de l'Enquête longitudinale canadienne auprès des jeunes en transition ont fait l'objet d'une analyse préliminaire afin de mieux comprendre dans quelle mesure le fait de travailler pendant les études influe sur le rendement. Dans toutes les provinces, les élèves âgés de 15 ans n'ayant pas d'emploi durant l'année scolaire ont obtenu une note sensiblement plus élevée en lecture que les élèves détenant un emploi.

	Avec un emploi durant l'année scolaire		Sans emploi durant l'année scolaire	
	Note moyenne en lecture	Écart type	Note moyenne en lecture	Écart type
Terre-Neuve	498	4,6	530	3,5
Île-du-Prince-Édouard	506	5,4	525	3,1
Nouvelle-Écosse	505	4,7	530	2,9
Nouveau-Brunswick	485	3,9	515	1,8
Québec	525	4,4	547	2,9
Ontario	521	4,9	544	3,3
Manitoba	511	6,3	541	3,4
Saskatchewan	511	5	538	3,1
Alberta	537	5,3	560	3,3
Colombie-Britannique	517	4,5	552	3,2

Nota : Les notes d'une province sont en caractères gras lorsque les différences entre les notes moyennes sont statistiquement significatives.

Source : PISA 2000

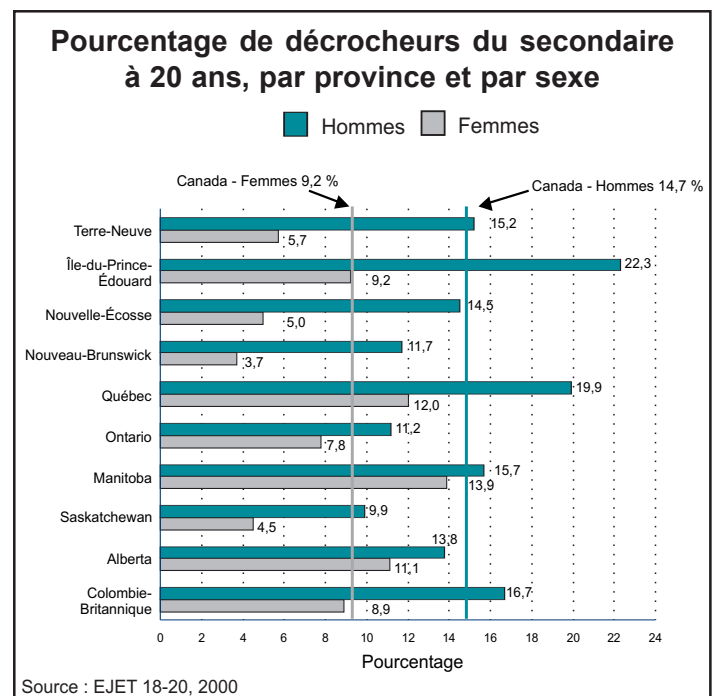
Dans plusieurs provinces, toutefois, il n'y a pas de différence significative en faveur des élèves sans emploi dans le rendement en mathématiques et en sciences. Il reste que, dans les trois domaines, plus le nombre d'heures travaillées par semaine augmente, plus le rendement a tendance à baisser. L'impact à plus long terme de la combinaison travail-études sur les résultats scolaires et professionnels des jeunes de 15 ans ressortira plus clairement des travaux de recherche futurs qui exploiteront la nature longitudinale de l'EJET.

Les jeunes de 18-20 ans sont à un carrefour important dans leur vie

Les jeunes de 18 à 20 ans se retrouvent à un carrefour important de leur vie. L'étude menée auprès des jeunes de cet âge montre la répartition de leurs choix en matière d'études et de travail. Certains décident de poursuivre leurs études après avoir complété le cours secondaire. D'autres sont sur le point de terminer leurs études secondaires ou ont déjà décroché. D'autres encore décident d'entrer sur le marché du travail à temps plein ou de combiner travail et études.

À l'âge de 20 ans, la plupart des jeunes ont obtenu leur diplôme d'études secondaires

La plupart des jeunes Canadiens obtiennent leur diplôme d'études secondaires avant l'âge de 20 ans, comme prévu. En décembre 1999, environ 85 % des jeunes Canadiens détenaient un diplôme d'études secondaires. Toutefois, les jeunes femmes (88,1 %) étaient plus susceptibles que les jeunes hommes (81,4 %) d'obtenir leur diplôme avant l'âge de 20 ans.



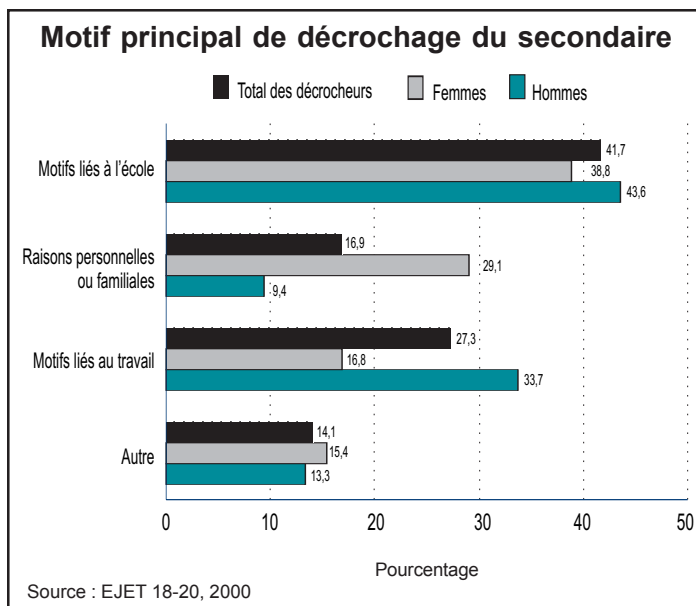
Toutefois, les jeunes hommes sont plus susceptibles de décrocher

Bien qu'une petite proportion des élèves de 20 ans (3,3 %) poursuivaient leurs études secondaires, 12 % avaient abandonné avant d'obtenir leur diplôme d'études secondaires. Il y a plus de décrocheurs chez les jeunes hommes (14,7 %) que chez les jeunes femmes (9,2 %).

On observe une certaine variation entre les provinces dans le taux de décrochage des jeunes de 20 ans au niveau secondaire. En comparaison des autres provinces, le taux était relativement bas en Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, mais relativement élevé à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec et au Manitoba.

La raison principale du décrochage est reliée à des motifs d'ordre scolaire

Les jeunes hommes et les jeunes femmes ont invoqué le plus souvent des motifs d'ordre scolaire pour avoir quitté l'école. Cependant, plus de 45 % des décrocheurs avaient une moyenne de B ou plus. Les jeunes hommes étaient plus susceptibles de mentionner des facteurs liés au travail, tandis que les jeunes femmes avaient plus tendance à invoquer des raisons personnelles ou familiales. Environ 46 % des décrocheurs disaient regretter la décision d'abandonner leurs études secondaires. Le sentiment de regret exprimé par de nombreux décrocheurs laisse croire qu'ils en viennent à reconnaître la valeur d'une formation secondaire après avoir abandonné leurs études.



Les diplômés et les décrocheurs diffèrent dans leurs caractéristiques personnelles et sociales

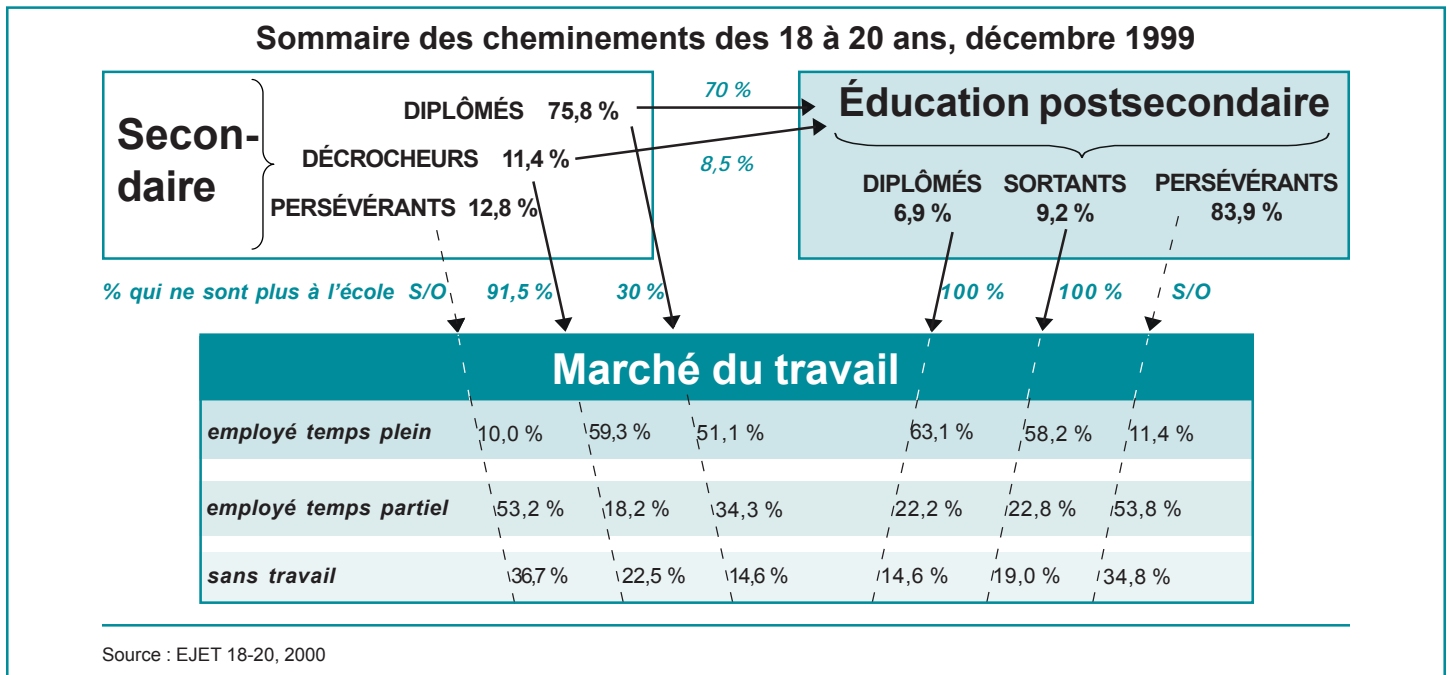
Cinq caractéristiques principales différencient les diplômés et les décrocheurs:

- La majorité des diplômés et des décrocheurs du secondaire vivaient avec leurs deux parents durant leurs études secondaires, mais un pourcentage plus élevé de décrocheurs que de diplômés vivaient avec un seul parent.
- Les diplômés du secondaire étaient deux fois plus susceptibles que les décrocheurs d'avoir au moins un parent ayant achevé des études postsecondaires.
- Bien que les décrocheurs du secondaire aient eu des notes plus faibles, tous les décrocheurs n'avaient pas un mauvais rendement à l'école. Près de la moitié avaient obtenu une note moyenne de B ou plus.
- Les décrocheurs du secondaire avaient une probabilité plus de cinq fois supérieure d'avoir redoublé une année au primaire.
- En comparaison avec les diplômés, les décrocheurs étaient moins actifs en milieu scolaire et sur le plan social.

Le cheminement après les études secondaires – Éducation postsecondaire et participation au marché du travail

On s'attend à ce que les jeunes terminent non seulement leurs études secondaires, mais que, de plus en plus, ils complètent des programmes d'études postsecondaires ou une autre formation spécialisée afin d'acquérir des compétences et des connaissances suffisantes pour participer efficacement au marché du travail. Le sommaire des cheminements nous donne un aperçu des choix d'éducation et de marché du travail qu'empruntaient en décembre 1999 les diplômés, les décrocheurs et les persévérants (toujours au secondaire).

Le taux de participation aux études postsecondaires est légèrement au-dessus de 60% pour les jeunes de 18 à 20 ans qui n'étaient plus à l'école (les gradués et les décrocheurs). Ce taux est beaucoup plus élevé chez les femmes (57,4 %) que chez les hommes (46,9 %). Un petit pourcentage de jeunes de 18 à 20 ans a déjà terminé un programme d'études à un niveau postsecondaire, le pourcentage étant plus élevé chez les femmes que chez les hommes. De plus, 9,2 % des jeunes étant inscrit à un niveau postsecondaire ont quitté avant de compléter le programme.



La participation au marché du travail des jeunes varie selon leur niveau d'éducation. Les décrocheurs du secondaire étaient davantage sans emploi en décembre 1999 comparativement aux autres jeunes ne fréquentant plus l'école. Le taux d'emploi à temps plein est plus élevé chez les jeunes ayant complété un programme postsecondaire. Les diplômés du secondaire (avec aucune éducation postsecondaire) avaient de meilleures chances d'avoir un emploi, mais leur taux d'emploi à temps partiel était plus élevé que celui des autres jeunes n'allant pas à l'école.

Les barrières financières constituent un facteur significatif pour la poursuite des études postsecondaires

Il est important de comprendre les facteurs empêchant les jeunes de poursuivre leur éducation. Un peu moins de la moitié des jeunes âgés de 18 à 20 ans ont mentionné des obstacles à la poursuite de leurs études. Les deux tiers des répondants faisant état d'obstacles ont mentionné des difficultés financières. La source la plus courante de financement pour les études postsecondaires était un revenu d'emploi obtenu depuis la fin du secondaire. Les autres sources de financement des jeunes du postsecondaire proviennent en autres de leurs parents ou de leur conjoint, des bourses gouvernementales et de leurs économies personnelles.

Conclusion

La société du savoir d'aujourd'hui présente aux jeunes à la fois des possibilités et des défis au moment où ils font la transition vers le marché du travail et la vie adulte. Ils doivent s'assurer que les choix qu'ils font aujourd'hui en ce qui a trait à leurs études et au marché du travail leur permettront de participer pleinement à l'économie et à la société du 21^e siècle.

Lettre sur le marché du travail

Les années 1990 ont été difficiles pour les nouveaux immigrants sur le marché du travail canadien

Les années 1990 ont été difficiles pour les nouveaux immigrants sur le marché du travail canadien

Par Eden Thompson

Comparativement aux cohortes précédentes d'immigrants et aux personnes nées au Canada, les immigrants admis au Canada au début des années 90 ont obtenu de piètres résultats sur le marché du travail. Cela survient à une période de changements démographiques (ralentissement de la croissance démographique et vieillissement de la population) au Canada, où l'immigration joue un rôle de plus en plus important dans l'offre de main-d'œuvre. En fait, à long terme, il est probable que la croissance nette de la population active proviendra uniquement de l'immigration. Les données les plus récentes font voir une amélioration de la situation économique des nouveaux immigrants, quoiqu'une analyse plus poussée soit nécessaire pour déterminer si cette amélioration signale une tendance.

Les années 90 ont été marquées par des hausses soutenues et importantes des niveaux d'immigration au Canada

Les immigrants forment une proportion croissante de la population canadienne. Selon le Recensement de 1996, les personnes nées à l'étranger représentaient 17,4 % de la population canadienne, la proportion la plus élevée des 60 dernières années. Depuis 1991, le nombre d'immigrants a augmenté de 14,5 %, soit plus du triple du taux de croissance de la population née au Canada (4 %). Cette situation est attribuable à l'évolution récente des flux d'immigration ainsi qu'à une période de hausses soutenues et importantes des niveaux d'immigration.

La majorité des immigrants au Canada s'établissent dans les grandes villes de l'Ontario et de la Colombie-Britannique

Les immigrants représentent une proportion plus élevée de la population de l'Ontario et de la Colombie-Britannique que dans les autres provinces. En 1998, selon la Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM), 55 % des immigrants arrivés au Canada entre 1995 et 1997 vivaient en Ontario et 23 % vivaient en Colombie-Britannique. Des études montrent aussi que l'Ontario et la Colombie-Britannique sont les deux seules provinces à enregistrer un gain net substantiel d'immigrants grâce à la migration secondaire. Le nombre d'immigrants qui s'établissent en Ontario est à peu près deux fois plus élevé que celui des immigrants qui quittent cette province; en Colombie-Britannique, cette proportion est

d'environ trois pour un (Citoyenneté et Immigration Canada, 2000).

Les personnes qui immigreront au Canada ont tendance à se concentrer dans les grands centres urbains. En 1996, 85 % d'entre eux vivaient dans une des régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada, c'est-à-dire une des 25 régions urbaines comptant plus de 100 000 habitants, contre 57 % des personnes nées au Canada. C'est à Toronto, suivie de Vancouver et Montréal, que l'on trouve le plus grand nombre d'immigrants.

Les immigrants au Canada se répartissent entre différentes catégories d'admission

Les immigrants canadiens se classent dans trois grandes catégories d'admission : la composante économique, la catégorie de la famille et les réfugiés. Il y a eu un changement de tendance favorisant la sélection d'immigrants de la composante économique relativement à l'ensemble des immigrants. Depuis le début des années 90, l'immigration est considérée comme un moyen d'influer sur la nature de la population active canadienne, afin de la rendre plus qualifiée et plus souple, plutôt que comme un outil démographique. Les changements de politique reflétant cette orientation ont contribué à favoriser la composante économique par rapport aux réfugiés et à la catégorie de la famille.

Les immigrants de la composante économique sont soumis à un rigoureux processus de sélection avant d'être admis au Canada. Ils ont activement cherché à s'établir au Canada et sont choisis selon un système de points conçu pour maximiser leurs chances de se tailler une place sur le marché du travail.

Les immigrants classés dans la catégorie réunification des familles viennent rejoindre des membres de leur famille déjà établis au Canada et ne sont pas évalués en fonction de critères liés au marché du travail. Ils sont parrainés par un parent vivant au Canada qui est citoyen ou résident permanent du Canada et sont moins susceptibles que les immigrants de la composante économique de s'établir ici pour des raisons liées au marché du travail.

La troisième catégorie englobe les réfugiés au sens de la Convention et les quasi-réfugiés qui sont présumés avoir besoin de protection ou de secours. Ces personnes fuient les troubles politiques ou économiques de leur pays d'origine. Il est donc possible qu'elles n'aient pas eu la chance de se préparer à vivre au Canada et qu'elles prennent plus de temps à s'adapter à leur nouvel environnement et au marché du travail canadien.

Les immigrants récents sont plus instruits que ceux des cohortes précédentes

Les immigrants récents au Canada sont plus instruits que ceux qui les ont précédés. Entre 1980 et 2000, on a observé une hausse du niveau de scolarité postsecondaire des immigrants reçus de 15 ans et plus. Au cours de la période 1995-2000, 34,5 % des immigrants reçus avaient une formation universitaire au moment de leur admission, alors que la proportion était de 13 % durant la période 1980-1984. Par comparaison, environ 20 % des Canadiens détiennent un diplôme universitaire.

L'immigration apporte une contribution importante à la croissance du marché du travail et de la population

L'immigration contribue de façon importante à la croissance de la population active canadienne. De 1991 à 1996, le solde migratoire net a fourni 71 % de la croissance du marché du travail canadien (Denton, Feaver et Spencer, 1999). Selon les tendances actuelles et en supposant que le taux de fertilité ne change pas, l'immigration nette pourrait, d'ici 2030, être entièrement responsable de la croissance de la population canadienne.

Les nouveaux immigrants ont un taux de participation inférieur à celui des personnes nées au Canada

Une comparaison de l'expérience en emploi des immigrants et des personnes nées au Canada donne une idée de la capacité d'adaptation des immigrants sur le marché du travail canadien. On s'attend généralement à ce que les nouveaux immigrants aient un taux de participation et un taux d'emploi plus faibles, ainsi qu'un taux de chômage plus élevé, que les personnes nées au Canada et les immigrants arrivés depuis plus longtemps, étant donné qu'il leur faut un certain temps pour s'intégrer. Une comparaison de l'expérience initiale sur le marché du travail des immigrants récents avec celle des cohortes antérieures fait ressortir une évolution graduelle des tendances en matière d'intégration. Jusqu'à maintenant, ce sont les données du Recensement qui ont fourni les renseignements les plus détaillés sur la situation d'emploi des immigrants.

Taux de participation (%) par niveau de scolarité, personnes âgées de 25 à 44 ans, 1986 et 1996

Plus haut niveau de scolarité atteint	Hommes		Femmes	
	Nés au Canada	Nouveaux immigrants	Nées au Canada	Nouvelles immigrantes
Recensement de 1986				
Études secondaires non terminées	91	88	58	63
Études secondaires	96	93	71	70
Études postsecondaires partielles	96	86	76	68
Études supérieures non universitaires	97	95	81	70
Études universitaires	98	92	87	76
Total	95	91	73	69
Recensement de 1996				
Études secondaires non terminées	85	77	61	50
Études secondaires	94	82	77	58
Études postsecondaires partielles	91	79	78	60
Études supérieures non universitaires	95	84	86	70
Études universitaires	96	85	90	70
Total	92	83	80	63

Source : Recensements de 1986 et 1996, Statistique Canada.

Tant chez les hommes que chez les femmes du groupe d'âge d'activité maximale, soit de 25 à 44 ans, les nouveaux immigrants — ceux qui sont au Canada depuis cinq ans ou moins — affichent des taux de participation plus faibles que les personnes nées au Canada. En 1996, il y avait un écart de 17 points de pourcentage entre le taux de participation des femmes nées au Canada et celui des nouvelles immigrantes; chez les hommes, l'écart était de 9 points de pourcentage. En 1986, le taux de participation initial des nouveaux immigrants était sensiblement différent, alors qu'un écart de 4 points de pourcentage séparait les personnes nées au Canada et les immigrants récents, tant chez les hommes que chez les femmes.

Malgré leur niveau de scolarité, les nouveaux immigrants avaient moins de chances de détenir un emploi en 1996

Malgré leur niveau de scolarité élevé, les nouveaux immigrants ont généralement moins de chances de détenir un emploi que les personnes nées au Canada. Par rapport à 1986, la situation d'emploi des nouveaux immigrants s'est détériorée en termes absolus et relativement à celle des personnes nées au Canada. Ainsi, en 1986, le taux d'emploi des nouveaux immigrants de sexe masculin âgés de 25 à 44 ans était de

80 %, soit 7 points de pourcentage de moins que celui des hommes nés au Canada; en 1996, leur taux d'emploi était tombé à 71 % et l'écart avait grimpé à 13 points de pourcentage. Les nouvelles immigrantes étaient encore plus désavantagées, avec un taux d'emploi de 58 % en 1986 qui est tombé à 51 % en 1996, et un écart avec les femmes nées au Canada qui s'est accru de 7 à 22 points de pourcentage durant cette période.

Bien qu'il y ait un écart entre le taux d'emploi des immigrants et celui des personnes nées au Canada, quel que soit le niveau de scolarité, cet écart s'est creusé entre 1986 et 1996, particulièrement aux niveaux plus élevés de scolarité. Au niveau universitaire, 93 % des hommes nés au Canada avaient un emploi en 1996, comparativement à 74 % des nouveaux immigrants. L'écart s'est donc accentué depuis 1986, année où les taux étaient de 94 % et 81 %, respectivement. Tandis que le taux d'emploi des femmes nées au Canada ayant fait des études universitaires est passé de 81 % en 1986 à 87 % en 1996, ce pourcentage est tombé de 66 % à 57 % chez les nouvelles immigrantes ayant un niveau de scolarité équivalent.

Taux d'emploi (%) par niveau de scolarité, personnes âgées de 25 à 44 ans, 1986 et 1996

Plus haut niveau de scolarité atteint	Hommes		Femmes	
	Nés au Canada	Nouveaux immigrants	Nées au Canada	Nouvelles immigrantes
Recensement de 1986				
Études secondaires non terminées	79	79	49	51
Études secondaires	89	83	64	58
Études postsecondaires partielles	88	75	68	59
Études supérieures non universitaires	90	83	74	61
Études universitaires	94	81	81	66
Total	87	80	65	58
Recensement de 1996				
Études secondaires non terminées	71	65	52	38
Études secondaires	86	69	71	46
Études postsecondaires partielles	83	67	71	48
Études supérieures non universitaires	88	74	79	56
Études universitaires	93	74	87	57
Total	84	71	73	51

Source : Recensements de 1986 et 1996, Statistique Canada.

Le chômage chez les nouveaux immigrants s'est aggravé au début des années 90

Les données du Recensement de 1996 indiquent que, chez les immigrants récents âgés de 25 à 44 ans, 13,8 % des hommes et 20,2 % des femmes étaient en chômage en 1996. À titre de comparaison, les données du Recensement de 1986 révèlent, pour les immigrants récents du même groupe d'âge, des taux de chômage de 11,7 % chez les hommes et de 15,0 % chez les femmes. Relativement aux personnes

nées au Canada, cela représente un élargissement de l'écart des taux de chômage des immigrants récents, de 1986 à 1996, de 3 à 5 points de pourcentage chez les hommes et de 4,6 à 11,6 points de pourcentage chez les femmes. Comme pour le taux d'emploi, l'écart de taux de chômage entre les personnes nées au Canada et les nouveaux immigrants a tendance à augmenter aux niveaux de scolarité plus élevés.

Taux de chômage (%) par niveau de scolarité, personnes âgées de 25 à 44 ans, 1986 et 1996

Plus haut niveau de scolarité atteint	Hommes		Femmes	
	Nés au Canada	Nouveaux immigrants	Nées au Canada	Nouvelles immigrantes
Recensement de 1986				
Études secondaires non terminées	13,5	10,8	15,2	19,2
Études secondaires	7,1	10,3	10,0	16,2
Études postsecondaires partielles	8,1	13,0	10,9	12,6
Études supérieures non universitaires	7,6	11,9	8,4	12,9
Études universitaires	3,9	12,3	6,5	13,4
Total	8,7	11,7	10,4	15,0
Recensement de 1996				
Études secondaires non terminées	16,4	16,4	15,5	24,7
Études secondaires	8,8	15,2	8,2	20,1
Études postsecondaires partielles	9,4	15,1	9,9	19,7
Études supérieures non universitaires	8,1	12,3	8,0	19,3
Études universitaires	3,5	13,0	4,3	19,1
Total	9,3	13,8	8,6	20,2

Source : Recensements de 1986 et 1996, Statistique Canada.

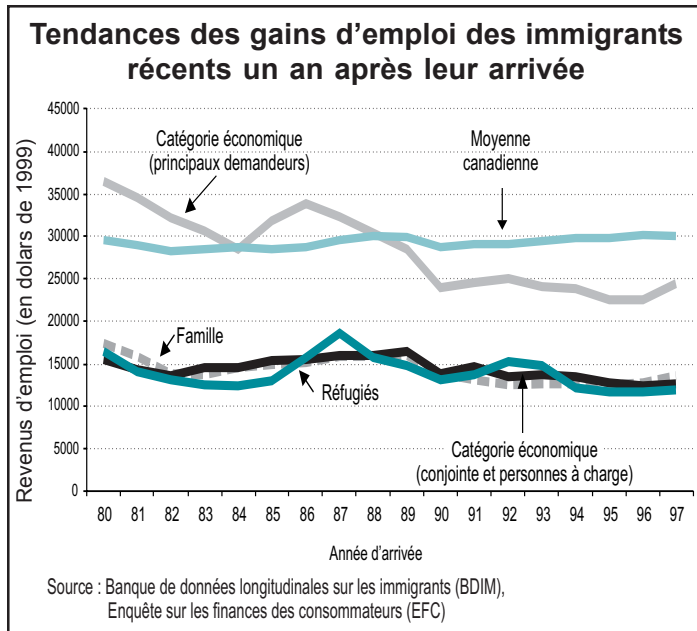
Les immigrants admis au Canada au début des années 90 n'ont pas touché de bons revenus initialement

La situation des immigrants admis dans les années 90 sur le plan des revenus initiaux contraste avec la tendance historique. En effet, leurs gains initiaux étaient considérablement inférieurs à ceux des personnes nées au Canada et des cohortes antérieures d'immigrants, particulièrement dans le cas des personnes qui avaient été choisies pour leurs compétences, qui possédaient une plus grande scolarité et qui connaissaient l'une ou l'autre des langues officielles. De fait, les demandeurs principaux de la composante économique admis en 1980 touchaient, un an après avoir été admis, des gains de 23 % supérieurs à la moyenne canadienne. À la fin des années 80, cet écart avait disparu et, au milieu des années

90, les demandeurs principaux de la composante économique gagnaient, un an après avoir été admis, des revenus de 20 % inférieurs à la moyenne canadienne.

Les gains d'emploi initiaux des nouveaux immigrants sont demeurés stables, mais les cohortes plus récentes ont connu une croissance plus forte de leurs revenus

Le fait de suivre chaque cohorte dans le temps permet de tirer deux conclusions quant à la situation des immigrants admis dans les années 90. Premièrement, les dernières données (1996-1998) indiquent que les revenus initiaux ont cessé de baisser de façon significative, bien qu'il y ait eu peu d'amélioration. Deuxièmement, parmi les cohortes de demandeurs principaux de la composante économique admis



dans les années 90, les cohortes plus récentes voient leurs gains croître plus rapidement. Les revenus d'emploi des demandeurs principaux de la composante économique admis en 1990 ont affiché un taux de croissance annuel de 4,9 % durant les trois années suivant leur arrivée, ce taux a atteint 11,9 % pour la cohorte de 1995. Ensemble, ces deux conclusions laissent entrevoir une amélioration de la situation économique des nouveaux immigrants, bien qu'une analyse plus poussée soit nécessaire, notamment de la dynamique des taux de rattrapage des revenus, avant de pouvoir confirmer cette tendance.

Bien que les immigrants récents au Canada courent un risque élevé de faible revenu, des données récentes révèlent une baisse du pourcentage d'immigrants à faible revenu

Selon les résultats de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), la proportion des familles (excluant les familles de personnes âgées) vivant sous le seuil de pauvreté (seuil de faible revenu établi par Statistique Canada, base de 1992) est passé de 14,3 % en 1985 à 15,3 % en 1997. La hausse est cependant beaucoup plus marquée chez les nouveaux immigrants, où la proportion est passée de 23 % en 1985 à 39 % en 1997. En outre, alors que le pourcentage de familles de personnes non âgées ayant reçu une forme quelconque d'aide sociale durant l'année est passé de 7 % à 11 % de 1989 à 1997 pour l'ensemble de la population canadienne, il est passé de 7 % à 17 % pour les familles dirigées par de nouveaux immigrants. Ces données ne

permettent pas de préciser l'impact des demandeurs ayant un statut de réfugié sur ces résultats.

Des données plus récentes, tirées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), indiquent que l'incidence de faible revenu chez les nouveaux immigrants serait en régression. Ainsi, ces données montrent que l'incidence de faible revenu des nouveaux immigrants est passé de 38 % en 1996 à 30,3 % en 1999, comparativement à une baisse de 17,3 % à 15 % parmi l'ensemble de la population.

Les raisons pour lesquelles les nouveaux immigrants connaissent moins de succès sur le marché du travail ne sont pas claires

Nous ne savons pas exactement pourquoi les nouveaux immigrants connaissent moins de succès sur le marché du travail que ceux admis dans les années 80. Plusieurs facteurs pourraient intervenir. Par exemple, les conditions économiques qui prévalent durant les premières années suivant l'arrivée pourraient affecter les résultats obtenus à plus long terme. Les immigrants qui entrent sur le marché du travail en période de chômage élevé risquent de rester plus longtemps sans emploi et de voir leurs gains futurs réduits en permanence. Le Canada a accueilli un plus grand nombre d'immigrants à la fin des années 80 et au début des années 90, alors que débutait une grave récession économique (1990 à 1991). Les immigrants ont continué d'arriver en grand nombre au début des années 90, période marquée par un chômage élevé et une croissance léthargique de l'emploi.

Conclusion

Sur le plan des gains et de l'emploi, les immigrants arrivés durant les années 90 ont obtenu de moins bons résultats que les cohortes précédentes, malgré une scolarité plus élevée. Ces résultats médiocres sur le marché du travail surviennent à une période de changements démographiques au Canada (ralentissement de la croissance démographique et vieillissement de la population), où l'immigration joue un rôle de plus en plus important dans l'offre de main-d'œuvre. Selon les dernières données, les revenus d'emploi initiaux des nouveaux immigrants sont demeurés stables, mais les cohortes plus récentes ont bénéficié d'une plus forte croissance de leurs revenus et le pourcentage de nouveaux immigrants à faible revenu est en baisse.

Malgré les signes d'amélioration dans l'intégration des immigrants au marché du travail canadien, il y a encore des raisons de s'inquiéter. Premièrement, les gains d'emploi initiaux des immigrants restent faibles, comparativement à la moyenne canadienne et à ceux des cohortes antérieures

d'immigrants. Deuxièmement, les immigrants admis durant la récession du début des années 90 semblent avoir été pénalisés par une croissance plus lente de leurs gains en comparaison des immigrants admis durant la reprise économique subséquente. Le ralentissement actuel de l'économie canadienne, bien que beaucoup moins prononcé que celui du début des années 90, pourrait aussi avoir un impact sur l'intégration des nouveaux immigrants au marché du travail et sur leur situation à long terme. Troisièmement, le pourcentage de familles dirigées par de nouveaux immigrants qui reçoivent une forme quelconque d'aide sociale demeure élevé par rapport à la moyenne canadienne. Quatrièmement, l'incidence de faible revenu chez les familles de personnes non âgées dirigées par de nouveaux immigrants demeure bien au-dessus de la moyenne canadienne. Cinquièmement, les difficultés liées à la reconnaissance des qualifications et de l'expérience professionnelle acquises à l'étranger nuisent à l'intégration des immigrants sur le marché du travail. En somme, bien que les résultats économiques des nouveaux immigrants se soient améliorés ces dernières années, il subsiste d'importants obstacles à leur intégration.

À propos de la présente publication...

La *Revue trimestrielle sur le marché du travail et le revenu* est une publication produite par Études Socio-économiques, Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Son contenu ne reflète pas nécessairement les points de vue de DRHC ou ceux du gouvernement canadien.

Les commentaires ou les questions au sujet du contenu devraient être adressés à :
Christian Dea (819) 994-4238 • courriel : quarterly-trimestrielle@hrdc-drhc.gc.ca

Adresse postale : Direction générale de la recherche appliquée,
 Développement des ressources humaines Canada,
 165, rue de l'Hôtel de Ville, Phase II, 7^e étage, Hull (Québec) Canada K1A 0J2

La Revue Trimestrielle peut être consultée sur Internet à l'adresse :
<http://www.hrdc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra>

Pour obtenir des copies de la Revue Trimestrielle, prière de communiquer au :
 Centre des publications de DRHC
 Développement des ressources humaines Canada
 140, Promenade du Portage, Phase IV, niveau 0
 Hull (Québec) Canada K1A 0J9
 Télécopieur: (819) 953-7260

Pour signaler des changements à la liste d'envoi :
 Courriel : quarterly-trimestrielle@hrdc-drhc.gc.ca

ISSN: 1703 5481